

Les dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008 pour le Canada, les provinces et 12 régions métropolitaines



Regards statistiques sur les arts, vol. 9, n° 1
© Sa Majesté en droit du Canada, novembre 2010
ISBN 978-1-926674-11-7; série Regards statistiques ISSN 1713-3556

*Préparé par Kelly Hill
Traduction par Gilbert Bélisle*

*Rapport financé par le ministère du Patrimoine canadien,
le Conseil des Arts du Canada,
et le Conseil des arts de l'Ontario*



Canadian
Heritage Patrimoine
canadien



Canada Council
for the Arts Conseil des Arts
du Canada



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

Table des matières

Résumé.....	1
Introduction.....	5
Dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008	6
Dépenses culturelles comparées à d'autres achats de consommation et aux dépenses publiques au chapitre de la culture	11
Détails et comparaisons des dépenses de consommation pour certains éléments culturels.....	12
Évolution des dépenses culturelles entre 1997 et 2008.....	13
Évolution des dépenses de consommation pour certains éléments culturels.....	17
Comparaisons entre les provinces	21
Comparaisons locales.....	31
Profils des dépenses culturelles par province et région métropolitaine	33

Résumé

Les dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008 pour le Canada, les provinces et 12 régions métropolitaines, le 32^e rapport de la série *Regards statistiques sur les arts* de Hill Stratégies, révèle que les Canadiens et Canadiennes ont consacré plus de 27 milliards de dollars pour l'achat de biens et de services culturels en 2008. Voici quelques-unes des principales conclusions de ce rapport :

- Les 27,4 milliards de dollars consacrés par les consommateurs aux dépenses culturelles correspondent à 841 \$ par résident au Canada.
- Les consommateurs dépensent trois fois plus pour la culture que pour les hôtels, les motels et l'hébergement en voyage (9,2 milliards).
- Les dépenses de consommation pour la culture sont trois fois plus élevées que les 9,2 milliards consacrés à la culture par tous les paliers de gouvernement en 2007-2008.
- Les Canadiens et Canadiennes ont dépensé deux fois plus pour des spectacles sur scène (1,4 milliard) que pour des événements sportifs (650 millions).
- Après réajustement pour l'inflation, les dépenses culturelles ont augmenté de 28 % entre 1997 et 2008, soit le double de la croissance de la population canadienne.
- L'augmentation de 28 % des dépenses culturelles est inférieure à l'augmentation de 37 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services entre 1997 et 2008.
- Entre 1997 et 2008, les dépenses de consommation consacrées aux œuvres d'art et aux événements artistiques ont augmenté de 59 %, plus que toute autre catégorie de dépenses culturelles.
- Les dépenses culturelles par personne varient considérablement entre les provinces. Elles sont le plus élevées en Alberta (963 \$) et en Saskatchewan (905 \$). Dans les cinq provinces les plus à l'ouest du Canada (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Ontario), les dépenses culturelles par personne sont supérieures à la moyenne canadienne (841 \$).
- Parmi les provinces, c'est en Alberta que les dépenses de consommation ont le plus augmenté entre 1997 et 2008, tant pour des biens et des services culturels (40 %) que pour l'ensemble des biens et services (69 %), après réajustement pour l'inflation.
- Parmi les 12 régions métropolitaines, c'est à Calgary et Saskatoon que l'on trouve les dépenses de consommation par personne les plus élevées pour des biens et services culturels.

Le rapport examine les dépenses des Canadiens et Canadiennes pour des biens et services, y compris le matériel d'artistes et les instruments de musiques, les œuvres d'art et les événements artistiques, les divertissements à domicile, les droits d'entrée au cinéma, le matériel et les services photographiques et le matériel de lecture. Les données sont tirées de l'*Enquête sur les dépenses des ménages*, une enquête annuelle sur les habitudes de dépenses de la population canadienne.

Des renseignements additionnels sur les principales conclusions suivent ci-dessous.

Plus de 27 milliards de dollars en dépenses de consommation au chapitre de la culture

Les 27,4 milliards de dollars dépensés par les consommateurs pour la culture au Canada représentent 841 \$ par résident du Canada. Les activités à domicile dominent les dépenses culturelles. Les divertissements à domicile représentent la part du lion des dépenses culturelles. Les divertissements à domicile entraînent plus de la moitié des dépenses culturelles (15,4 milliards de dollars, ou 56 %), tandis que le matériel de lecture (y compris les livres, les livres scolaires, les journaux et les magazines) représentent 4,8 milliards, ou 18 % des dépenses culturelles.

Des montants importants ont également été dépensés pour d'autres biens et services culturels, y compris les œuvres d'art et les événements artistiques (3,1 milliards, ou 11 %), le matériel et les services photographiques (1,8 milliard, ou 6 %), les droits d'entrée au cinéma (1,2 milliard, ou 4 %) et le matériel d'artistes et les instruments de musique (1,1 milliard, également 4 %).

Les dépenses pour les spectacles sur scène sont deux fois plus élevées que celles pour les événements sportifs

En 2008, les dépenses des Canadiens et Canadiennes pour des spectacles sur scène (1,4 milliard de dollars) étaient plus du double de celles pour des événements sportifs (650 millions). De même, plus de deux fois plus de ménages canadiens ont dépensé pour des spectacles sur scène (37 % des ménages) que pour des événements sportifs (17 %).

Le rapport propose d'autres détails concernant les dépenses pour des biens et services culturels :

- Les dépenses pour des livres (1,4 milliard) étaient légèrement plus élevées que celles pour des droits d'entrée au cinéma (1,2 milliard) en 2008.
- Les consommateurs ont dépensé 510 millions pour les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine en 2008.
- Les dépenses totales pour des œuvres d'art, des sculptures et d'autres articles de décoration étaient de 930 millions en 2008.

Forte croissance des dépenses de consommation au chapitre de la culture

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses culturelles ont augmenté de 28 % entre 1997 et 2008, soit deux fois la croissance de 14 % de la population canadienne. Le taux de croissance moyen des dépenses culturelles (ajusté pour l'inflation) était de 2,3 % au cours de cette période. L'augmentation de 28 % des dépenses culturelles est inférieure à l'augmentation de 37 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services entre 1997 et 2008. Entre ces deux années, les dépenses de consommation consacrées aux œuvres d'art et aux événements artistiques ont augmenté de 59 %, soit plus que toutes les autres catégories de dépenses culturelles. Entre 1997

et 2008, le produit intérieur brut du Canada a augmenté de 44 % et le revenu disponible, de 38 %.

Les dépenses de certains postes culturels particuliers ont connu une croissance considérable entre 1997 et 2008 (tous les chiffres ont été ajustés pour l'inflation) :

- Les téléviseurs, les lecteurs de DVD, les magnétoscopies numériques, et les autres composantes de télévision ou vidéo : augmentation de 124 %.
- Les œuvres d'art, les sculptures et les autres articles de décoration : augmentation de 107 %.
- Les spectacles sur scène : augmentation de 50 %.
- Les livres (à l'exclusion des livres scolaires) : augmentation de 24 %.
- Les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine : augmentation de 21 %.
- Les droits d'entrée au cinéma : augmentation de 21 %.

Les dépenses consacrées aux journaux, aux revues et aux périodiques ont reculé entre 1997 et 2008, après réajustement pour l'inflation : celles pour les journaux ont baissé de 26 % et celles pour les revues et les périodiques de 28 %.

L'Alberta est au premier rang des comparaisons provinciales

Les dépenses culturelles par personne varient considérablement entre les provinces, de 963 \$ en Alberta à 716 \$ au Québec. À 963 \$, les dépenses culturelles des résidents de l'Alberta sont 15 % plus élevées que la moyenne canadienne de 841 \$ et nettement supérieures aux 905 \$ dépensés par chaque résident de la Saskatchewan, la deuxième province à ce classement. L'Ontario arrive troisième avec 880 \$ par personne. En Colombie-Britannique, on dépense en moyenne 869 \$ par personne pour des biens culturels, tandis qu'au Manitoba, ces dépenses sont en moyenne de 844 \$ par personne. Les cinq provinces les plus à l'est du Canada ont des dépenses culturelles moyennes inférieures à la moyenne canadienne (841 \$).

Toutefois, lorsqu'on exprime ces dépenses en tant que pourcentage du total des dépenses de consommation pour des biens et services, ce sont quelques petites provinces qui ont les dépenses culturelles les plus élevées : 3,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 3,2 % en Saskatchewan et 3,2 % au Manitoba.

Le rapport compare les dépenses par personne dans les provinces au chapitre des œuvres d'art et des événements artistiques ainsi que certains éléments culturels, dont les spectacles sur scène, les droits d'entrée aux musées, les œuvres d'art et les livres. Les dépenses par personne pour des œuvres d'art et des événements artistiques sont les plus élevées en Alberta (115 \$), en Colombie-Britannique (108 \$), en Ontario (103 \$) et en Saskatchewan (99 \$), les seules provinces où les dépenses de consommation sont supérieures à la moyenne nationale (94 \$) dans cette catégorie. Les dépenses par personne pour les spectacles sur scène sont les plus élevées en Saskatchewan (51 \$), suivie du Manitoba, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (47 \$

chacun). Quant aux dépenses par personne pour les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine, l'Alberta se classe premier (21 \$), suivie de l'Ontario (17 \$) et de la Colombie-Britannique (16 \$). Les dépenses par personne pour des œuvres d'art, des sculptures et les autres articles décoratifs sont les plus élevées en Alberta (43 \$), puis en Colombie-Britannique (38 \$) et en Ontario (33 \$).

L'Alberta se classe premier (52 \$) au chapitre des dépenses pour des livres, suivie de la Colombie-Britannique (47 \$) et du Manitoba (42 \$).

Parmi les provinces, l'Alberta a connu la croissance la plus élevée des dépenses de consommation entre 1997 et 2008, tant pour les biens et services culturels (40 %) que pour l'ensemble des biens et services (69 %), après réajustement pour l'inflation.

En ce qui a trait aux dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques entre 1997 et 2008, Terre-Neuve-et-Labrador a connu la plus forte augmentation : 124 %, soit plus du double de la moyenne nationale de 59 %. Le taux de croissance en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard a été significatif (85 % et 84 %, respectivement).

Calgary et Saskatoon arrivent au premier rang des régions métropolitaines

Parmi les 12 régions métropolitaines, Calgary et Saskatoon ont les dépenses de consommation par personne les plus élevées pour des biens et services culturels. Au classement des dépenses par personne pour l'ensemble des biens et services culturels, Calgary se classe premier (1 020 \$), suivi de Saskatoon (1 000 \$), Regina (993 \$) et St. John's (977 \$). En ce qui a trait aux dépenses par personne pour des œuvres d'art et des événements artistiques, Saskatoon se classe premier (140 \$), suivi de Calgary (130 \$), Edmonton (124 \$), St. John's (123 \$) et Toronto (116 \$).

Introduction

Ce rapport examine les dépenses des Canadiens et des Canadiennes pour des biens et services culturels, y compris le matériel d'artistes et les instruments de musique, les œuvres d'art et les événements artistiques, les divertissements à domicile, les droits d'entrée au cinéma, le matériel et les services photographiques et le matériel de lecture. Le rapport renferme des informations sur le total des dépenses de consommation au chapitre de la culture, le montant des dépenses par personne et l'évolution des dépenses entre 1997 et 2008¹. On y trouve également des comparaisons provinciales des dépenses de consommation au titre de la culture ainsi qu'un bref aperçu de ces dépenses dans chaque province². Ces dépenses sont également fournies et comparées dans 12 régions métropolitaines du Canada³.

Les données proviennent de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada, un questionnaire annuel sur les habitudes de dépenses des Canadiens et Canadiennes⁴. L'enquête de 2008 a recueilli des réponses de 9 787 personnes, soit un taux de réponse de 63,4 %. Vingt-six différents éléments de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* ont été retenus en tant que « dépenses culturelles ». Ces 26 éléments ont été groupés dans les six catégories énumérées ci-dessus : matériel d'artistes et instruments de musique, œuvres d'art et événements artistiques, divertissements à domicile, droits d'entrée au cinéma, matériel et services photographiques et matériel de lecture⁵. Le tableau 1 propose une liste complète des 26 postes de dépense culturelle par catégorie.

¹ Un examen plus approfondi des différences démographiques des dépenses dépasse la portée de ce rapport. Les dépenses culturelles ont été ajustées pour l'inflation en utilisant l'indice global des prix à la consommation. Les taux d'inflation peuvent varier entre les catégories de dépenses culturelles. Un examen des effets potentiels des différents taux d'inflation dépasse la portée de ce rapport.

² Il n'y a pas de données pour les trois territoires en 2008. Les estimations territoriales sont produites uniquement au cours des années impaires.

³ L'expression « région métropolitaine » désigne les frontières des régions métropolitaines de recensement tel qu'établi par Statistique Canada et non les frontières municipales. Dans les ensembles de données précédents, Statistique Canada proposait des données sur environ 15 régions métropolitaines. Malheureusement, les villes de Québec, Ottawa et Victoria ne figurent pas dans l'ensemble de données de 2008 à cause du manque de fiabilité des données de ces régions métropolitaines.

⁴ En 2008, parmi les 15 443 ménages admissibles, 9 787 ont répondu, représentant un taux de réponse de 63,4 %. Le nombre de répondants à l'enquête était presque 17 000 en 1997. Le *Guide de l'utilisateur, Enquête sur les dépenses des ménages, 2008* précise que la taille de l'échantillon de 2008 est inférieure à celles des enquêtes précédentes pour des raisons budgétaires. Les données ont été collectées par une interview sur place assistée par un ordinateur personnel. L'*Enquête sur les dépenses des ménages* examine les dépenses au niveau des ménages. Hill Stratégies a converti ces dépenses en montants par personne en divisant les dépenses des ménages par le nombre de personnes par ménage dans chaque juridiction (données fournies dans le même ensemble de données).

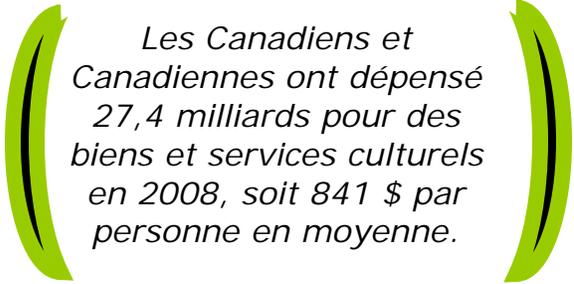
⁵ L'*Enquête sur les dépenses des ménages* ne catégorise pas les postes de dépenses individuels en tant que « dépenses culturelles ». Cette catégorisation avait été mise au point initialement par le Programme de statistiques culturelles de Statistique Canada pour l'utilisation dans des publications comme La culture canadienne en perspective : Aperçu statistique (décembre 2000). Le groupement de postes individuels dans les six catégories de dépenses culturelles a été élaboré par Hill Stratégies. Comme la location de jeux vidéo, qui était auparavant un poste séparé qui n'était pas inclus en tant que service culturel, est maintenant groupée avec la location de vidéocassettes et de DVD (qui **sont** inclus en tant que service culturel), les données de 1997 à 2003 ont été revues pour inclure la location de jeux vidéo.

Le rapport examine les dépenses culturelles et non la fréquentation globale des activités culturelles. Les activités culturelles gratuites sont à priori exclues de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada.

Comme il s'agit d'une enquête générale sur les habitudes de dépenses globales, l'*Enquête sur les dépenses des ménages* ne renferme pas tous les détails que l'on pourrait souhaiter voir pour les postes de dépenses culturelles. Par exemple, la catégorie des spectacles sur scène comprend un éventail d'activités artistiques à but lucratif et non lucratif, y compris les concerts de musique pop, l'opéra, la danse, la musique classique, etc. Pareillement, les dépenses pour des livres ne peuvent pas être ventilées selon les livres d'auteurs canadiens, ceux publiés au Canada ou les œuvres romanesques ou non romanesques.

Dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008

Les Canadiens et Canadiennes ont dépensé 27,4 milliards de dollars pour des biens et services culturels en 2008, soit 2,9 % de l'ensemble des dépenses de consommation au Canada. Autrement dit, les dépenses pour les biens et les services culturels totalisent environ 1 \$ par 34 \$ dépensés pour des biens et services au Canada. Par personne, les dépenses culturelles totalisent 841 \$ par résident du Canada.



Les Canadiens et Canadiennes ont dépensé 27,4 milliards pour des biens et services culturels en 2008, soit 841 \$ par personne en moyenne.

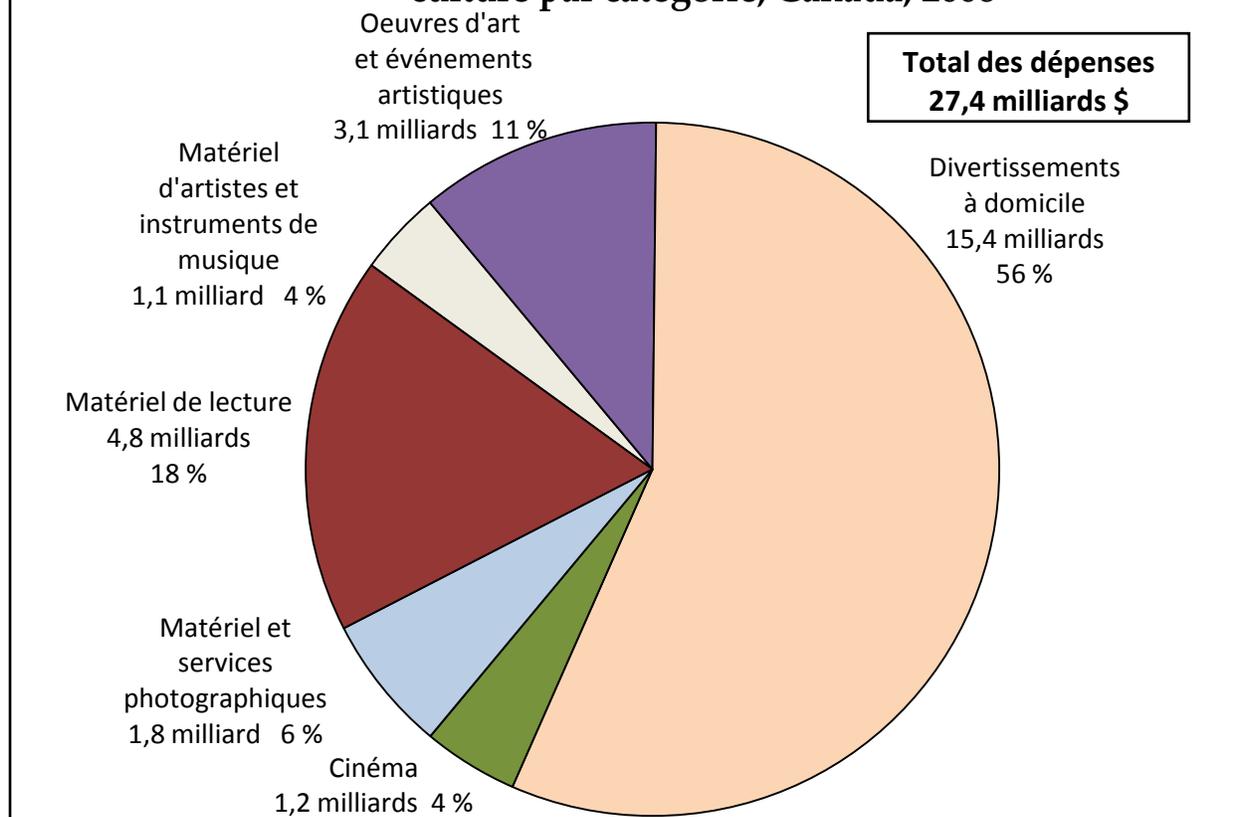
La part du lion des dépenses culturelles revient aux activités à domicile. Les divertissements à domicile représentent plus de la moitié des dépenses culturelles (56 %) et le matériel de lecture (livres, livres scolaires, journaux et revues) est à l'origine de 18 % des dépenses culturelles.

Les Canadiens et Canadiennes ont dépensé les montants suivants dans les six catégories culturelles en 2008 :

- matériel et services de divertissements à domicile : 15,4 milliards (ou 56 % du total des dépenses culturelles);
- matériel de lecture : 4,8 milliards (18 %);
- œuvres d'art et événements artistiques : 3,1 milliards (11 %);
- matériel et services photographiques : 1,8 milliard (6 %);
- droits d'entrée au cinéma : 1,2 milliard (4 %); et
- matériel d'artistes et instruments de musique : 1,1 milliard (4 %).

La figure 1 illustre la part de dépenses culturelles de ces catégories en 2008.

Figure 1 : Dépenses de consommation au titre de la culture par catégorie, Canada, 2008



La catégorie des œuvres d'art et des activités artistiques comprend les dépenses pour :

- les spectacles sur scène : 1,4 milliard de dollars⁶;
- les œuvres d'art, les sculptures et les autres articles de décoration : 930 millions⁷;
- les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine : 510 millions⁸; et
- les antiquités : 200 millions⁹.

La catégorie matériel de lecture comprend les dépenses pour :

- les livres (à l'exclusion des livres scolaires) : 1,4 milliard de dollars¹⁰;
- les livres scolaires postsecondaires : 1,3 milliard¹¹;

⁶ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé en droits d'entrée pour : spectacles sur scène, par exemple, pièces de théâtre, concerts, spectacles de danse? »

⁷ Les œuvres d'art et sculptures figurent dans la section « Accessoires d'ameublement, objets arts et antiquités » de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* et sont groupées avec les autres articles de décoration dans la réorganisation des postes de dépenses effectuée par Statistique Canada en 1997.

⁸ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé en droits d'entrée pour : musées, sites historiques, jardins zoologiques, établissements du patrimoine, spectacles sur glace, expositions d'artisanat, foires, festivals, et autres activités et lieux? »

⁹ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : antiquités, par exemple, meubles et bijoux datant d'au moins 100 ans? »

¹⁰ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : livres et brochures? Ne comptez pas les livres scolaires. Comptez les abonnements d'Internet ainsi que les versions électroniques et audio. »

- les journaux : 1,1 milliard¹²;
- les revues et les périodiques : 620 millions¹³;
- les livres de prématernelle, de maternelle, d'école élémentaire et d'école secondaire : 200 millions¹⁴;
- les services entourant le matériel de lecture (comme les frais de photocopie et de bibliothèque) : 110 millions¹⁵; et
- les cartes géographiques, les partitions et autres imprimés : 80 millions¹⁶.

Tous les éléments de lecture comprennent les dépenses sur les versions électroniques, audio ou sur Internet.

Les deux éléments dans la catégorie du matériel d'artistes et des instruments de musique sont les instruments de musique, les pièces et les accessoires (590 millions de dollars de dépenses de consommation)¹⁷ et le matériel d'artistes et les nécessaires pour travaux ou bricolage (490 millions)¹⁸.

La catégorie du matériel et des services photographiques se compose de trois éléments :

- appareils-photos numériques et accessoires : 1,1 milliard de dollars¹⁹;
- services de photographe et photographiques : 410 millions²⁰; et
- autres appareils-photos, caméras et accessoires : 200 millions²¹.

Les divertissements à domicile, la plus grande catégorie, comprend les dépenses pour :

- la location de services de télévision par câble : 4,9 milliards de dollars²²;

¹¹ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour les établissements d'enseignement postsecondaires, par exemple, université, école de métiers, cours professionnels pour : les livres? »

¹² « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : journaux? Comptez les abonnements d'Internet ainsi que les versions électroniques et audio. »

¹³ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : revues et périodiques? »

¹⁴ « En 2008, pour la prématernelle, maternelle, école primaire ou secondaire, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : livres? »

¹⁵ «En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : services, par exemple, services de photocopies, frais et amendes de bibliothèque, location de livres, frais de reliure, communiqués, annonces publicitaires? Comptez les abonnements d'Internet ainsi que les versions électroniques et audio. »

¹⁶ «En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : cartes géographiques, partitions et autres imprimés, par exemple, affiches, globes, diagrammes? Comptez les abonnements d'Internet ainsi que les versions électroniques et audio. »

¹⁷ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : instruments de musique, pièces et accessoires? Par exemple, pianos et guitares? Ne comptez pas les feuilles de musique (partitions). »

¹⁸ « En 2008, votre ménage a-t-il fait des dépenses pour : matériel d'artiste, nécessaires pour travaux livres ou bricolage, fil d'artisanat? Ne comptez pas les fournitures scolaires. »

¹⁹ «En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : appareil-photo numérique et accessoires? Par exemple, carte mémoire, station d'accueil? »

²⁰ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : les services de photographe? Par exemple, traitement de film, épreuves supplémentaires, agrandissement, traitement d'images numériques, de photos de passeport et de photos d'étudiants? »

²¹ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : les autres appareils photos, les pièces, articles et accessoires de photographie, les instruments d'optique, pellicules et tous les autres articles de photographie? Comptez les lentilles, trépieds, projecteurs, albums, matériel de chambre noire. Comptez les jumelles, télescopes et microscopes. Ne comptez pas les caméras vidéo. »

- les téléviseurs, les lecteurs DVD, les magnétoscopes numériques, et les autres composantes de télévision ou vidéo : 4,1 milliards²³;
- la location de télévision et de radio par satellite : 2,0 milliards²⁴;
- les DVD et DC préenregistrés et les téléchargements audio et vidéo : 1,5 milliard²⁵;
- le matériel audio (p. ex. lecteurs de DC, radios, lecteurs audio numériques, haut-parleurs) : 1,5 milliard²⁶;
- la location de DVD, de jeux vidéo et de vidéodisques : 950 millions²⁷;
- les DVD, DC et cassettes audio et vidéo vierges : 240 millions²⁸;
- la réparation et l'entretien d'équipement audio, vidéo, d'ordinateurs et de communication : 210 millions²⁹; et
- la location d'équipement audio, vidéo, d'ordinateurs et de communication et autres services : 13 millions³⁰.

Dépenses pour certains éléments culturels

Spectacles sur scène : 1,4 milliard de dollars

Livres, sans les livres scolaires : 1,4 milliard

Droits d'entrée au cinéma : 1,2 milliard

Œuvres d'art, sculptures et autres articles de décoration : 930 millions

Revue et périodiques : 620 millions

Droits d'entrée aux musées : 510 millions

²² « En 2008, en plus des [services payés dans des services groupés], combien votre ménage a-t-il dépensé pour : location de services de télévision par câble? Comptez l'installation, les frais de service et la télévision payante. » Les services groupés ont été répartis séparément dans chaque poste applicable.

²³ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : téléviseurs, magnétoscopes, lecteurs DVD, enregistreurs de DVD, caméras vidéo et autres ensembles vidéo / de télévision? Comptez les ensembles et les télé projecteurs TV, cinéma maison. Comptez les accessoires et les pièces achetées séparément, par exemple, antenne parabolique, récepteurs, décodeur numérique, câble coaxial. »

²⁴ « En 2008, en plus des [services payés dans des services groupés], combien votre ménage a-t-il dépensé pour : la location de services de télévision et de radio par satellite? Comptez l'installation, les frais de services et la télévision payante. » Les services groupés ont été répartis séparément dans chaque poste applicable.

²⁵ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : tout matériel préenregistré tel que les DVD, DC, cassettes audio et vidéo, disques vidéo, téléchargements payés d'audio ou vidéo? »

²⁶ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : appareils audio, composantes et radios? Par exemple, chaîne stéréophonique, lecteurs de disques compacts, appareils portatifs et lecteurs audio numériques, lecteurs de cassettes, récepteurs, amplificateurs, haut-parleurs? Comptez les radios-réveils, radios stellites et les accessoires, par exemple, casques d'écoute, microphones, étuis, nettoyeurs. Ne comptez pas les appareils audio pour automobiles. »

²⁷ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : locations de DVD, vidéocassettes, disques vidéo et jeux vidéo? »

²⁸ « En 2008, combien votre ménage a-t-il dépensé pour : tout matériel vierge tel que les cassettes audio et vidéo, DC, DVD et disquettes? »

²⁹ « En 2008, en plus des [services payés dans des services groupés], combien votre ménage a-t-il dépensé pour : entretien et réparation d'équipement audio, vidéo, d'ordinateurs et de communication? » Les services groupés ont été répartis séparément dans chaque poste applicable.

³⁰ « En 2008, en plus des [services payés dans des services groupés], combien votre ménage a-t-il dépensé pour : location d'équipement audio, vidéo, d'ordinateurs et de communication et autres services reliés à l'équipement et aux produits électroniques au foyer non déclarés ailleurs? Ne comptez pas la location des téléphones. » Les services groupés ont été répartis séparément dans chaque poste applicable.

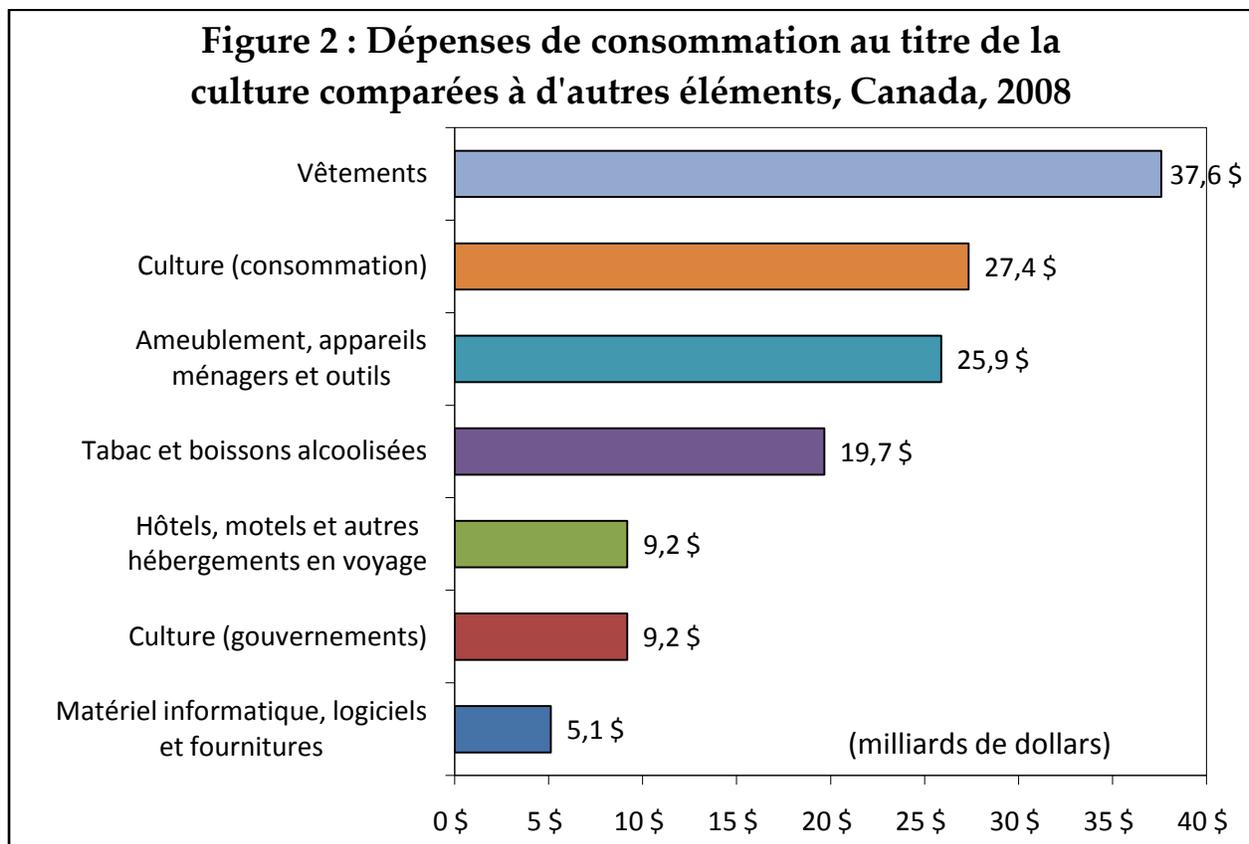
Le tableau 1 présente le total des dépenses en 2008 pour les 26 éléments culturels dans l'analyse.

Tableau 1 : Dépenses de consommation pour des biens et services culturels, Canada, 2008		
Catégorie de dépense	Poste de dépense	Total des dépenses en 2008 (Canada)
Matériel d'artistes et instruments de musique	Matériel d'artistes ou d'artisanat	490 000 000 \$
	Instruments de musique, pièces et accessoires	590 000 000 \$
Œuvres d'art et événements artistiques	Droits d'entrée aux musées et activités du patrimoine	510 000 000 \$
	Antiquités	200 000 000 \$
	Spectacles sur scène	1 400 000 000 \$
	Œuvres d'art, sculptures et autres articles de décoration	930 000 000 \$
Divertissements à domicile	Matériel audio (p. ex. lecteurs DC, radio, lecteurs de musique numériques, haut-parleurs)	1 500 000 000 \$
	Cassettes, DC, DVD audio et vidéo vierges	240 000 000 \$
	Entretien et réparation de matériel audio, vidéo, d'ordinateurs et de communication	210 000 000 \$
	DVD et DC préenregistrés et téléchargements audio et vidéo	1 500 000 000 \$
	Location de services de télévision par câble	4 900 000 000 \$
	Location de matériel audio, vidéo, d'ordinateurs et de communication et autres services	13 000 000 \$
	Location de télévision et de radio par satellite	2 000 000 000 \$
	Location de DVD, de jeux vidéo et de vidéodisques	950 000 000 \$
	Téléviseurs, lecteurs DVD, magnétoscopes numériques et autres composantes de télévision ou vidéo	4 100 000 000 \$
	Droits d'entrée au cinéma	Droits d'entrée au cinéma
Matériel et services photographiques	Appareils-photos numériques et accessoires	1 100 000 000 \$
	Autres caméras et accessoires	200 000 000 \$
	Services de photographe et photographiques	410 000 000 \$
Matériel de lecture	Livres et brochures (à l'exclusion des livres scolaires)	1 400 000 000 \$
	Livres de prématernelle, maternelle, d'école élémentaire et secondaire	200 000 000 \$
	Revue et périodiques	620 000 000 \$
	Cartes géographiques, partitions et autres imprimés	80 000 000 \$
	Journaux	1 100 000 000 \$
	Livres scolaires postsecondaires	1 300 000 000 \$
	Services connexes au matériel de lecture (p. ex. photocopies, frais de bibliothèque)	110 000 000 \$
Total		27 400 000 000 \$

Dépenses culturelles comparées à d'autres achats de consommation et aux dépenses publiques au chapitre de la culture

La figure 2 révèle que les dépenses culturelles des consommateurs se comparent favorablement à de nombreux autres achats de consommation et aux dépenses publiques au titre de la culture. Ainsi, les 27,4 milliards dépensés par les consommateurs sont trois fois plus élevées que leurs dépenses pour des hôtels, des motels et des hébergements en voyage (9,2 milliards), et plus de cinq fois plus élevées que les dépenses pour le matériel informatique, les logiciels et les fournitures informatiques. Les dépenses des consommateurs au titre de la culture sont 5 % plus élevées que leurs dépenses combinées pour l'ameublement, les appareils ménagers et les outils (25,9 milliards) et 28 % plus élevées que les 19,7 milliards consacrés aux produits du tabac et aux boissons alcoolisées en 2008.

Les dépenses culturelles des consommateurs sont trois fois plus élevées que le total des dépenses au titre de la culture des trois paliers du gouvernement.



De plus, les dépenses des consommateurs pour la culture sont trois fois plus élevées que les 9,2 milliards consacrés à la culture par tous les paliers de gouvernement en 2007-2008. Elles sont 37 % inférieures aux dépenses pour des vêtements pour tous les groupes d'âge³¹.

Les 27,4 milliards de dépenses de consommation sont trois fois plus élevées que les dépenses pour des hôtels, des motels et les autres hébergements en voyage.

Détails et comparaisons supplémentaires des dépenses de consommation pour certains éléments culturels

Les Canadiens et Canadiennes ont dépensé plus de deux fois plus pour des spectacles sur scène (1,4 milliard de dollars) que pour des événements sportifs (650 millions) en 2008. De même, plus de deux fois plus de ménages canadiens ont dépensé pour des spectacles sur scène (37 % des ménages) que pour des événements sportifs (17 %).

Les 1,4 milliard de dollars dépensés par les consommateurs pour des spectacles sur scène sont plus du double des dépenses pour des événements sportifs.

Les dépenses pour des livres ont totalisé 1,4 milliard en 2008. Au cours de cette année, 47 % des ménages canadiens ont déclaré des dépenses pour des livres (en excluant les livres scolaires). Les dépenses pour des livres étaient légèrement supérieures aux droits d'entrée au cinéma (1,2 milliard). Toutefois, plus de ménages canadiens ont acheté des droits d'entrée au cinéma (55 %).

Plus d'un tiers des ménages canadiens (29 %) ont dépensé un peu d'argent pour des droits d'entrée aux musées et à des activités du patrimoine en 2008. Ces dernières dépenses étaient de 510 millions.

En 2008, 19 % des ménages canadiens ont dépensé pour des œuvres d'art, des sculptures et des articles de décoration. Les dépenses à ce titre étaient de 930 millions de dollars.

³¹ Les données sur les dépenses publiques sont tirées de Dépenses publiques au titre de la culture en 2007-2008 de Statistique Canada. Les données pour les autres comparaisons sont tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages (la source de données utilisée pour calculer les dépenses de consommation au chapitre de la culture).

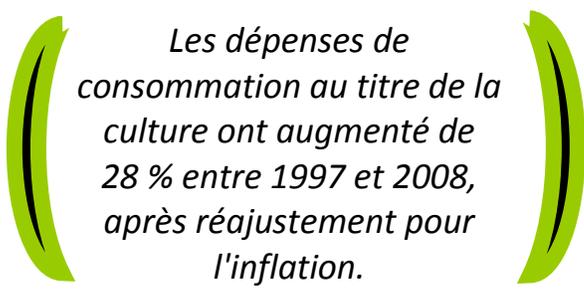
Évolution des dépenses culturelles entre 1997 et 2008

Les dépenses pour des biens et services culturels ont progressé de 62 % entre 1997 et 2008, ce qui est beaucoup plus élevé que l'augmentation de 26 % de l'indice des prix à la consommation au cours de cette même période. Après réajustement pour l'inflation, les dépenses culturelles ont augmenté de 28 % entre 1997 et 2008, soit le double de la croissance de 14 % de la population canadienne. La croissance annuelle moyenne des dépenses culturelles (ajustée pour l'inflation) a été de 2,3 % entre 1997 et 2008³².

Tous les autres chiffres de cette section ont été ajustés pour l'inflation (2008=100).

L'augmentation de 28 % des dépenses culturelles est inférieure à l'augmentation de 37 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services entre 1997 et 2008³³. Par conséquent, le pourcentage de toutes les dépenses consacrées aux biens et services culturels a légèrement reculé, passant de 3,1 % en 1997 à 2,9 % en 2008.

Entre 1997 et 2008, le produit intérieur brut du Canada a augmenté de 44 % et le revenu disponible, de 38 %.³⁴



*Les dépenses de
consommation au titre de la
culture ont augmenté de
28 % entre 1997 et 2008,
après réajustement pour
l'inflation.*

³² Les dépenses culturelles ont été ajustées pour l'inflation en utilisant l'indice global des prix à la consommation. Les taux d'inflation peuvent varier entre les catégories de dépenses culturelles. Un examen des effets potentiels des différents taux d'inflation dépasse la portée de ce rapport.

³³ À moins d'indication contraire, les données de ce rapport ont été ajustées pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. Toutefois, aucun réajustement n'a été fait pour l'augmentation de 14 % de la population canadienne au cours de cette période.

³⁴ Les données sur le PIB et le revenu disponible des particuliers proviennent de *L'Observateur économique canadien : supplément statistique historique 2008-2009* de Statistique Canada (août 2009), <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-210-x/2008000/tablelist-listetableaux1-fra.htm>.

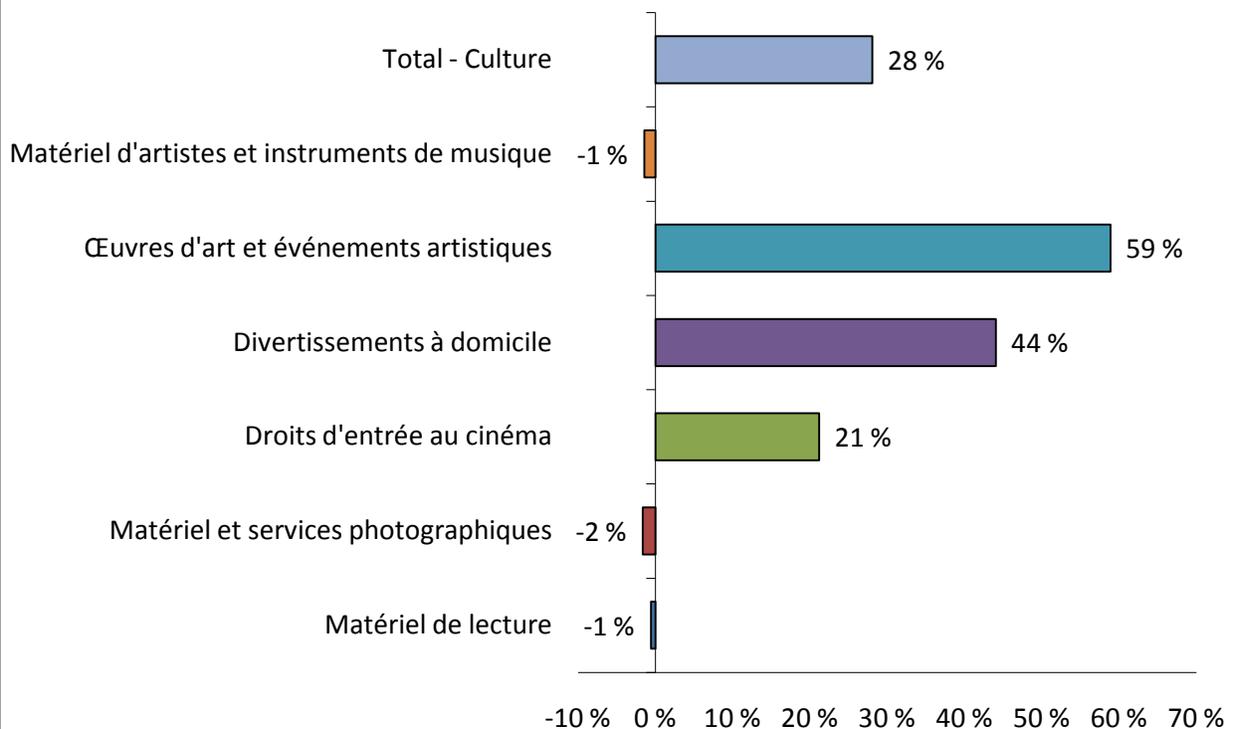
Tel qu'illustré à la figure 3, comparé à la croissance de 28 % des dépenses culturelles, le changement dans chacune des six catégories de biens et services culturels était de :

- 59 % pour les œuvres d'art et les événements artistiques;
- 44 % pour les divertissements à domicile;
- 21 % pour les droits d'entrée au cinéma;
- -1 % pour le matériel de lecture;
- -1 % pour le matériel d'artistes et les instruments de musique;
- -2 % pour le matériel photographique.

Entre 1997 et 2008, les dépenses de consommation pour les œuvres d'art et les événements artistiques ont augmenté de 59 %, plus que toute autre catégorie de dépenses culturelles.

Figure 3 : Évolution des dépenses de consommation par catégorie de dépenses culturelles au Canada, 1997 à 2008

(Données ajustées pour l'inflation)



Tendances de l'évolution des dépenses culturelles

Les dépenses de consommation pour la culture ont augmenté à un rythme assez constant, passant de 21,4 milliards de dollars en 1997 à 28,6 milliards en 2006, avant de reculer à 27,7 milliards en 2007 et 27,4 milliards en 2008.

Les dépenses ont évolué de façon bien différente dans les six catégories de biens et de services culturels :

- Entre 1997 et 2008, la catégorie qui a connu la plus forte augmentation était celle des œuvres d'art et des événements artistiques, qui a progressé de 59 %. Les dépenses à ce chapitre étaient à leur niveau le plus faible en 1997 (1,9 milliard de dollars). Elles ont beaucoup augmenté en 2005 et 2006 pour atteindre 3,3 milliards en 2006 avant de reculer à 3,0 milliards en 2007 et 2008.
- La deuxième plus forte croissance a été enregistrée dans la catégorie des divertissements à domicile (44 %). Ces dépenses étaient de 10,7 milliards en 1997, leur niveau le plus faible pendant toute la période. Elles ont augmenté presque tous les ans pour atteindre un sommet de 15,7 milliards en 2007 avant de reculer légèrement à 15,4 milliards en 2008.
- Les droits d'entrée au cinéma ont connu la troisième plus forte augmentation (21 %). Les dépenses consacrées au cinéma étaient à leur niveau le plus élevé en 2002 (1,5 milliard) mais ont reculé à 1,2 milliard en 2008.

Les dépenses pour les trois autres catégories culturelles ont augmenté à un rythme légèrement inférieur au taux d'inflation pour se terminer avec un recul général (après réajustement pour l'inflation) :

- Les dépenses pour le matériel de lecture ont reculé de 1 %. Elles étaient à leur niveau le plus bas en 2008 (4,8 milliards). Elles étaient à leur niveau le plus élevé en 2002, 2004 et 2005 (5,1 milliards au cours de ces trois années) avant de baisser progressivement à 4,8 milliards en 2008.
- Les dépenses pour le matériel d'artistes et les instruments de musique ont aussi diminué de 1 %. Ces dépenses ont reculé à la fin des années 90 pour atteindre leur niveau le plus bas en 1999 (980 millions). Elles ont augmenté légèrement au cours des années suivantes pour atteindre un sommet de 1,3 milliard en 2004 et de nouveau en 2006. Par la suite, elles ont reculé à 1,1 milliard en 2008.
- Les dépenses pour le matériel et les services photographiques ont reculé de 2 %. Elles ont atteint un sommet de 2,4 milliards en 2004 avant de baisser à 1,8 milliard en 2008.

Diminutions récentes dans plusieurs catégories de dépenses culturelles

Les dépenses de consommation ont reculé dans de nombreuses catégories culturelles entre 2006 et 2008, peut-être parce que les consommateurs ont freiné leurs dépenses discrétionnaires au cours de la récente récession au Canada. Les dépenses de consommation au chapitre de la culture ont baissé de 4 % entre 2006 et 2008 alors que l'ensemble des dépenses de consommation a augmenté de 4 %. Parmi les catégories de dépenses culturelles :

- Les dépenses pour des divertissements à domicile ont augmenté de 1 %.
- Les dépenses pour le matériel de lecture ont baissé de 5 %.
- Les dépenses pour les droits d'entrée au cinéma ont baissé de 6 %.
- Les dépenses pour les œuvres d'art et les événements artistiques ont baissé de 8 %.
- Les dépenses pour le matériel d'artistes et les instruments de musique ont baissé de 16 %.
- Les dépenses pour le matériel et les services photographiques ont baissé de 23 %.

Évolution des dépenses de consommation pour certains éléments culturels

N.B. : Tous les chiffres dans cette section ont été ajustés pour l'inflation (2008=100).

Entre 1997 et 2008, les éléments culturels pour lesquels les dépenses de consommation ont le plus augmenté sont :

- les téléviseurs, les lecteurs de DVD, les magnétoscopes numériques et les autres composantes de télévision ou vidéo : augmentation de 124 %;
- les œuvres d'art, les sculptures et les autres articles de décoration : augmentation de 107 %;
- les antiquités : augmentation de 80 %; et
- les spectacles sur scène : augmentation de 50 %.

Les dépenses de consommation pour deux autres éléments culturels ont augmenté d'un pourcentage supérieur à la croissance globale de tous les éléments culturels (28 %) :

- les livres de prématernelle, de maternelle, d'écoles élémentaires et d'écoles secondaires : augmentation de 44 %; et
- les livres scolaires postsecondaires : augmentation de 37 %.

Les dépenses de consommation pour d'autres éléments culturels ont augmenté à un rythme inférieur à la croissance globale de tous les éléments culturels (28 %) mais plus que la croissance de la population (14 %) :

- les livres (à l'exclusion des livres scolaires) : augmentation de 24 %;
- le matériel audio (p. ex. radios, lecteurs DC, haut-parleurs) : augmentation de 23 %;
- les droits d'entrée au cinéma : augmentation de 21 %;
- les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine : augmentation de 21 %;
- les services de photographe et photographiques : augmentation de 19 %; et
- les instruments de musique, les pièces et les accessoires : augmentation de 17 %.

Les dépenses pour plusieurs éléments culturels ont baissé entre 1997 et 2008 :

- les cassettes, les disques compacts et les DVD audio et vidéo préenregistrés : baisse de 7 %;
- le matériel d'artistes et d'artisanat : baisse de 17 %;
- les cartes géographiques, les partitions et les autres imprimés : baisse de 18 %;
- les journaux : baisse de 26 %;
- les revues et les périodiques : baisse de 28 %; et
- les services connexes du matériel de lecture (p. ex. photocopies, frais de bibliothèque) : baisse de 30 %.

Diminutions récentes des dépenses pour plusieurs éléments culturels

Les dépenses de consommation ont baissé pour plusieurs éléments culturels entre 2006 et 2008, peut-être parce que les consommateurs ont freiné leurs dépenses discrétionnaires au cours de la récente récession au Canada. Parmi les éléments culturels :

- Les dépenses de consommation pour les journaux ont augmenté de 1 %.
- Les dépenses pour les livres ont baissé de 3 %.
- Les dépenses pour des spectacles sur scène ont baissé de 5 %.
- Les dépenses pour les œuvres d'art, les sculptures et les autres articles décoratifs ont baissé de 12 %.
- Les dépenses pour les revues et les périodiques ont baissé de 12 %.
- Les dépenses pour les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine ont baissé de 16 %.

En guise de comparaison, les dépenses de consommation pour les événements sportifs ont chuté considérablement (de 23 % entre 2006 et 2008).

Tendances de l'évolution des dépenses pour certains éléments culturels

La figure 4 révèle les tendances des dépenses de consommation pour les spectacles sur scène, les livres et les événements sportifs entre 1997 et 2008.

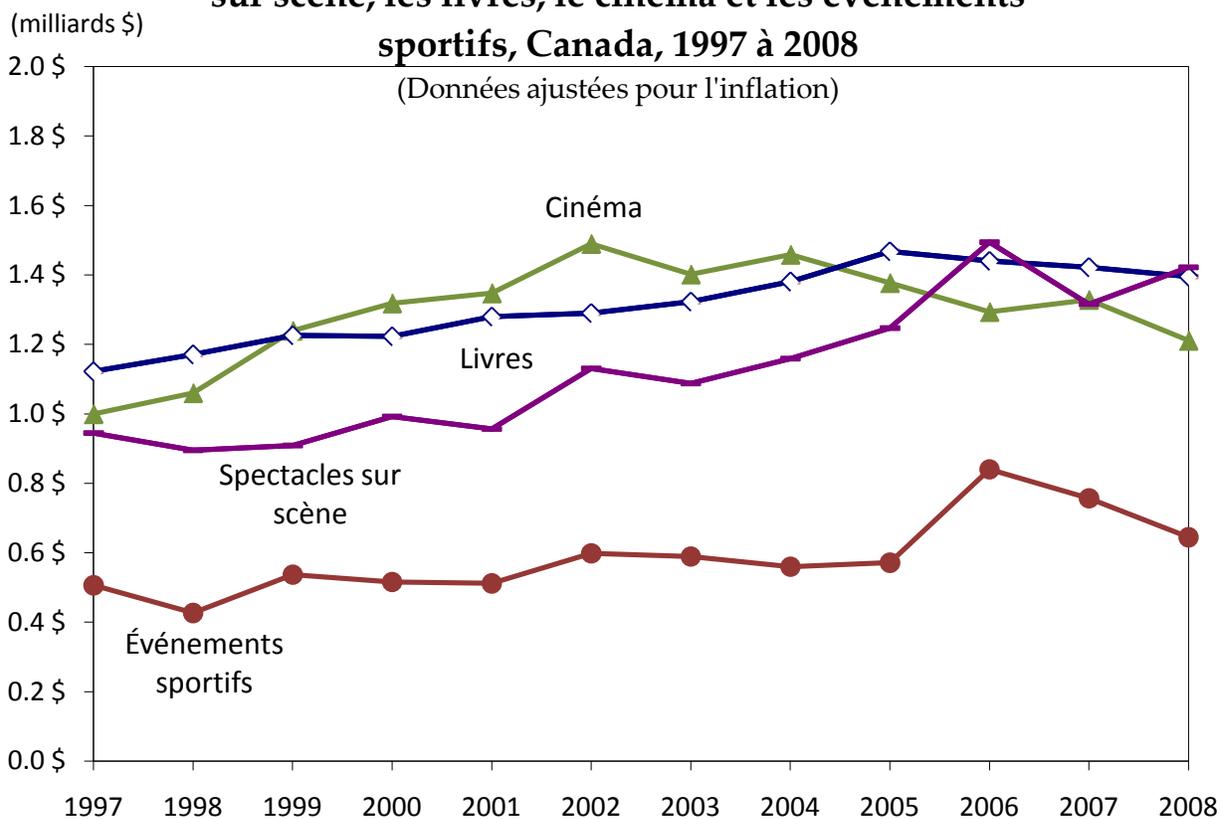
Entre 1997 et 2008, les dépenses de consommation pour des spectacles sur scène ont augmenté de 50 %. Elles ont été à leur niveau le plus bas en 1998 (900 millions de dollars), avant de progresser à un rythme constant pour atteindre un sommet de 1,5 milliard en 2006 et reculer légèrement à 1,4 milliard en 2008.

Les dépenses de consommation pour des livres ont augmenté de 24 % entre 1997 et 2008. Elles étaient à leur niveau le plus bas en 1997 (1,1 milliard) et ont progressé à un rythme assez constant pour atteindre 1,5 milliard en 2005 avant de reculer légèrement à 1,4 milliard en 2008.

Les dépenses pour les droits d'entrée au cinéma ont augmenté de 21 % entre 1997 et 2008. Elles étaient à leur niveau le plus bas en 1997 (1,0 milliard de dollars) et à leur plus élevé en 2002 (1,5 milliard).

En guise de comparaison, les dépenses de consommation pour les événements sportifs ont augmenté de 27 % entre 1997 et 2008. Elles étaient à leur niveau le plus bas en 1998 (430 millions de dollars) et le plus élevé en 2006 (840 millions).

Figure 4 : Comparaison des dépenses pour les spectacles sur scène, les livres, le cinéma et les événements sportifs, Canada, 1997 à 2008

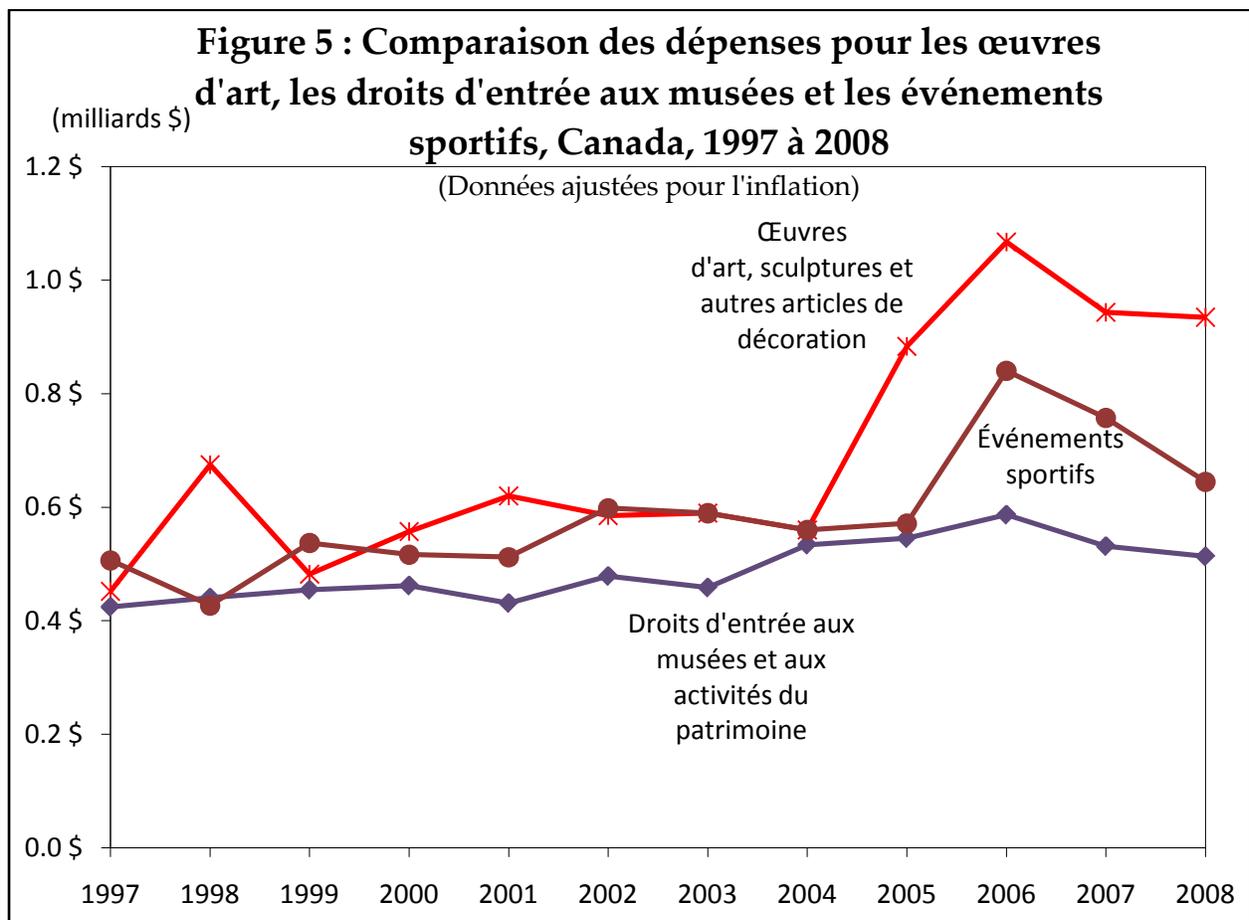


La figure 5 montre les tendances des dépenses de consommation pour des œuvres d'art, des entrées de musées et des événements sportifs entre 1997 et 2008.

Les dépenses de consommation pour les œuvres d'art, les sculptures et les autres articles de décoration ont plus que doublé entre 1997 et 2008 (augmentation de 107 %). Ces dépenses étaient à leur niveau le plus bas en 1997 (450 millions de dollars) et à leur plus élevé en 2006 (1,1 milliard).

Entre 1997 et 2008, les dépenses de consommation pour les droits d'entrée aux musées et aux activités patrimoniales ont augmenté de 21 %. Elles étaient à leur niveau le plus bas en 1997 (420 millions de dollars). Elles ont augmenté progressivement pour atteindre un sommet de 590 millions en 2006 avant de reculer à 510 millions en 2008.

En guise de comparaison, les dépenses de consommation pour des événements sportifs ont progressé de 27 % entre 1997 et 2008. Elles étaient à leur niveau le plus bas en 1998 (430 millions de dollars) et à leur niveau le plus élevé en 2006 (840 millions).

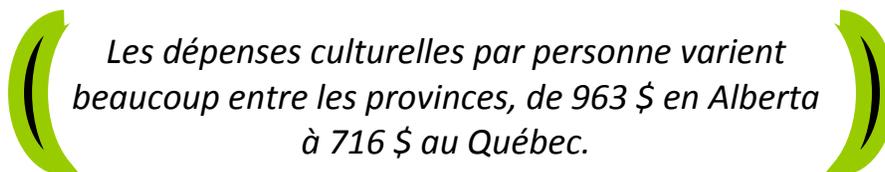


Comparaisons entre les provinces³⁵

Cette section compare les dépenses de consommation en matière de culture dans les 10 provinces.³⁶ Une section subséquente de ce rapport présente des détails additionnels concernant les dépenses culturelles dans chaque province.

*Dépenses culturelles par personne par province*³⁷

La figure 6 démontre que les dépenses culturelles par personne varient considérablement entre les provinces, de 963 \$ en Alberta à 716 \$ au Québec. Les dépenses culturelles par personne de 963 \$ en Alberta sont 15 % plus élevées que la moyenne canadienne de 841 \$ et nettement supérieures aux 905 \$ dépensés en Saskatchewan, le deuxième niveau le plus élevé. À 880 \$ par personne, l'Ontario arrive troisième. En Colombie-Britannique, on consacre en moyenne 869 \$ par personne et au Manitoba, 844 \$ par personne, pour des dépenses culturelles. Les cinq provinces les plus à l'est ont des niveaux de dépenses culturelles qui sont inférieurs à la moyenne canadienne (841 \$).



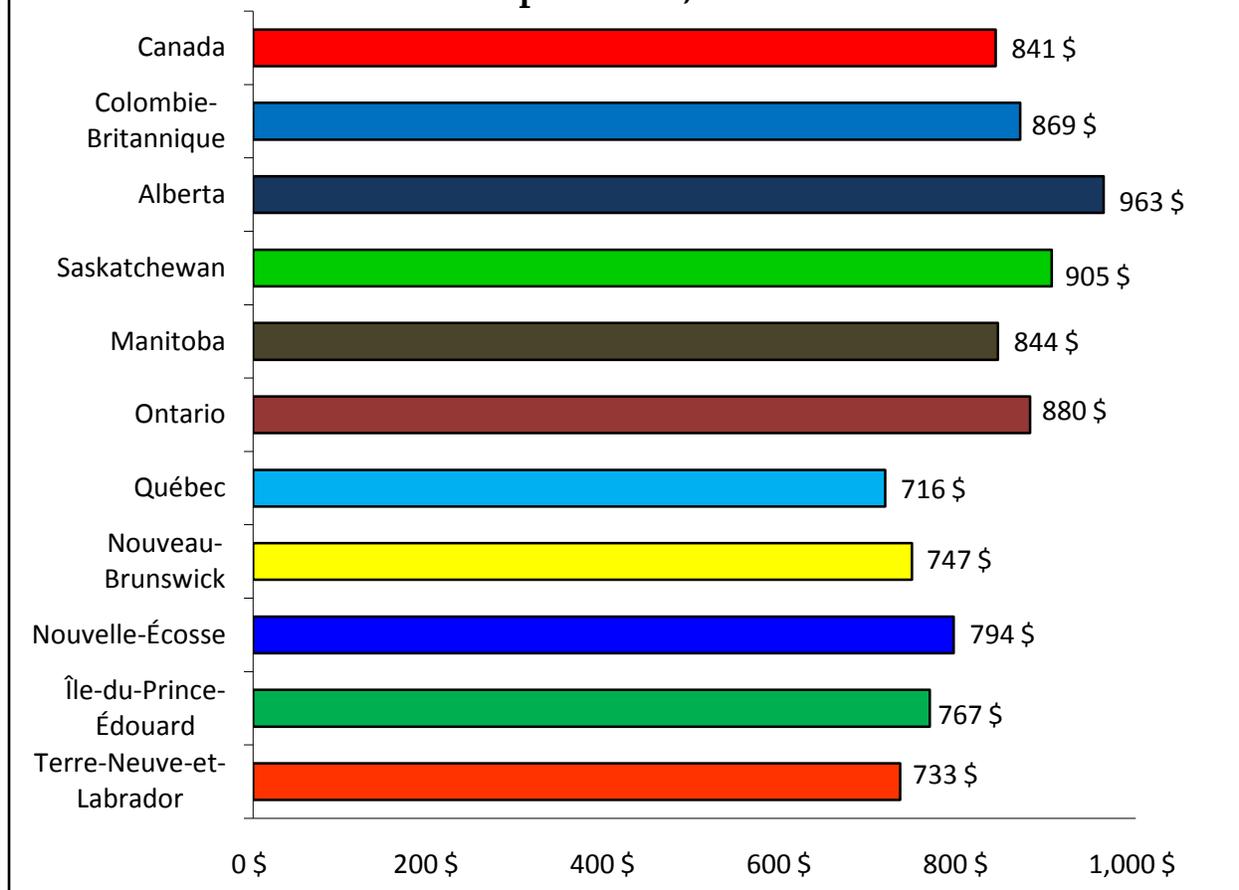
Les dépenses culturelles par personne varient beaucoup entre les provinces, de 963 \$ en Alberta à 716 \$ au Québec.

³⁵ Dans certains cas, le montant dépensé sur des éléments particuliers dans une province a été supprimé par Statistique Canada à la suite d'une erreur d'échantillonnage. Hill Stratégies a estimé les dépenses de consommation des provinces où cette suppression a eu lieu en utilisant la moyenne canadienne pour les éléments individuels. Ces montants estimatifs représentent pas plus de 1,7 % des dépenses culturelles totales d'une province. Les éléments le plus souvent imputés sont les « antiquités » et la « location de matériel de divertissement à domicile, d'ordinateurs et de communication et d'autres services ».

³⁶ Il n'y a pas de données pour les trois territoires en 2008. Les estimations territoriales sont produites uniquement au cours des années impaires.

³⁷ Les variations statistiques ont été estimées pour chaque province. Dix-neuf fois sur vingt, les montants déclarés du total des dépenses de consommation par personne sont dans la marge d'erreur suivante : Canada 71 \$; Colombie-Britannique 153 \$; Alberta 209 \$; Saskatchewan 167 \$; Manitoba 157 \$; Ontario 140 \$; Québec 109 \$; Nouveau-Brunswick 137 \$; Nouvelle-Écosse 142 \$; Île-du-Prince-Édouard 205 \$; Terre-Neuve-et-Labrador 137 \$. Des vérifications de l'importance statistique n'ayant pas été effectuées, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on analyse ces chiffres.

Figure 6 : Dépenses de consommation au titre de la culture par personne au Canada et dans les provinces, 2008



Le tableau 2 renferme les données par personne sur les dépenses culturelles et les dépenses de consommation totales, ainsi que les dépenses culturelles en tant que pourcentage des dépenses totales. En général, les provinces qui ont des niveaux élevés de dépenses de consommation globales par personne ont aussi des dépenses par personne plus élevées pour les biens et services culturels.

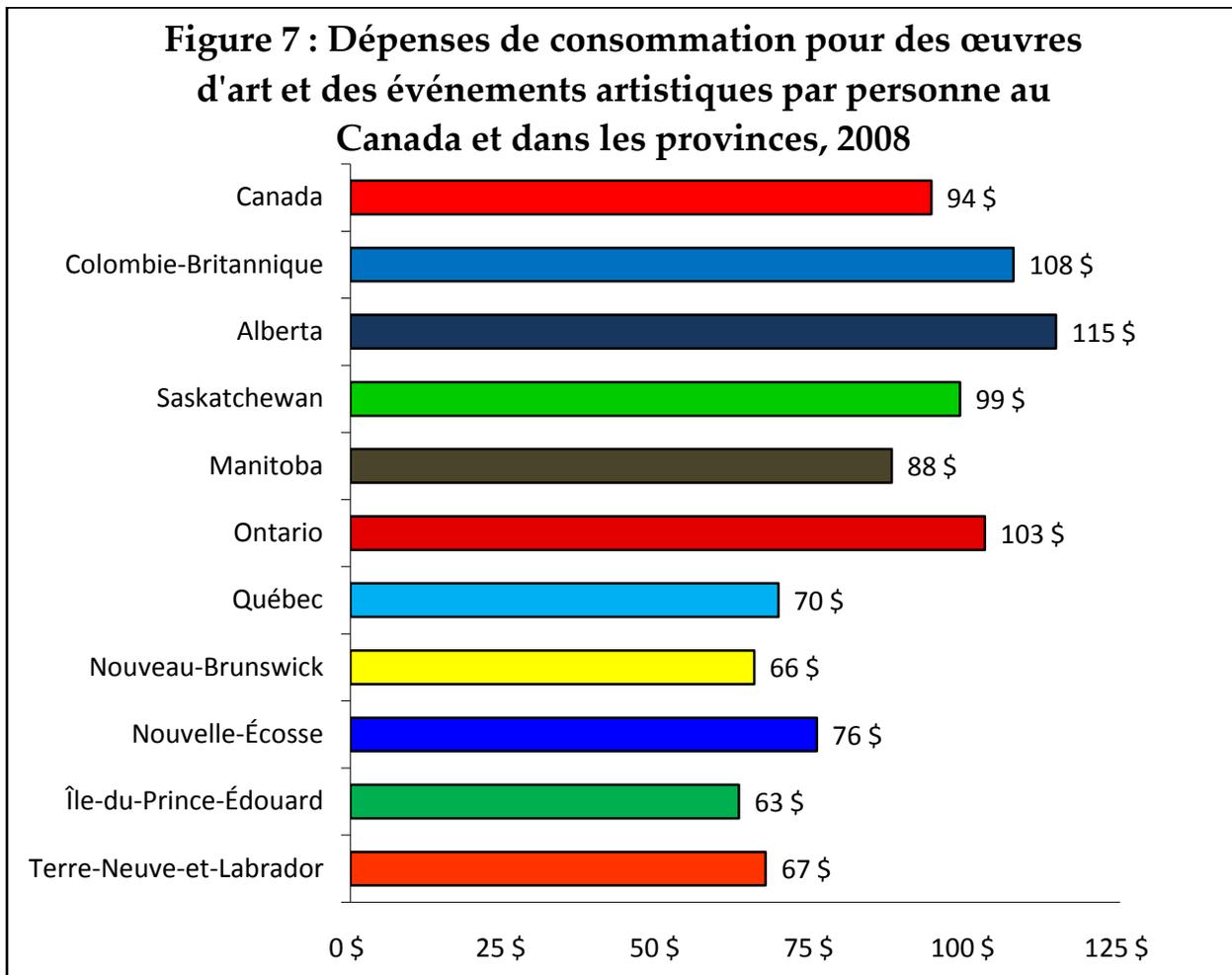
En tant que pourcentage des dépenses de consommation pour l'ensemble des biens et services, les dépenses culturelles sont les plus élevées dans quelques petites provinces : 3,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 3,2 % en Saskatchewan et 3,2 % au Manitoba.

La dernière colonne du tableau 2 révèle que la différence est-ouest des dépenses culturelles n'est pas la même lorsqu'elle est exprimée en tant que pourcentage des dépenses totales et pourcentage par personne. De fait, en tant que pourcentage des dépenses de consommation totales, les résidents de certaines petites provinces (Île-du-Prince-Édouard, Saskatchewan et Manitoba) dépensent relativement plus pour des biens et services culturels. Ces dépenses atteignent 3,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 3,2 % en Saskatchewan et au Manitoba. C'est au Québec que ce pourcentage est le moins élevé, à 2,7 %.

Tableau 2 : Dépenses culturelles et total des dépenses par personne au Canada et dans les provinces, 2008					
Juridiction	Dépenses culturelles par personne	Classement		Total des dépenses par personne	% du total consacré à la culture
Colombie-Britannique	869 \$	4		29 800 \$	2,9 %
Alberta	963 \$	1		33 700 \$	2,9 %
Saskatchewan	905 \$	2		28 300 \$	3,2 %
Manitoba	844 \$	5		26 200 \$	3,2 %
Ontario	880 \$	3		29 500 \$	3,0 %
Québec	716 \$	10		26 600 \$	2,7 %
Nouveau-Brunswick	747 \$	8		24 700 \$	3,0 %
Nouvelle-Écosse	794 \$	6		25 800 \$	3,1 %
Île-du-Prince-Édouard	767 \$	7		23 600 \$	3,3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	733 \$	9		23 500 \$	3,1 %
Canada	841 \$			28 900 \$	2,9 %

La figure 7 examine les dépenses de consommation par personne pour des œuvres d'art et des événements artistiques³⁸. Cette catégorie comprend les dépenses pour des spectacles sur scène, les droits d'entrées aux musées et aux activités du patrimoine, les œuvres d'art, les sculptures et les autres articles de décoration, et les antiquités. Comme ce fut le cas pour l'ensemble des dépenses culturelles, les cinq provinces les plus à l'ouest ont des niveaux de dépenses par personne plus élevés pour les œuvres d'art et les événements artistiques que les cinq provinces à l'est du pays.

Les dépenses par personne pour des œuvres d'art et des événements artistiques varient de 115 \$ en Alberta à 63 \$ en Île-du-Prince-Édouard. L'Alberta (115 \$), la Colombie-Britannique (108 \$), l'Ontario (103 \$) et la Saskatchewan (99 \$) sont les seules provinces au-dessus de la moyenne canadienne (94 \$).



³⁸ Des variations statiques sont estimées pour chaque province. Dix-neuf fois sur vingt, les montants déclarés des dépenses de consommation pour les œuvres d'art et les événements artistiques sont dans la marge d'erreur suivante : Canada 14 \$; Colombie-Britannique 27 \$; Alberta 35 \$; Saskatchewan 27 \$; Manitoba 25 \$; Ontario 28 \$; Québec 13 \$; Nouveau-Brunswick 20 \$; Nouvelle-Écosse 24 \$; Île-du-Prince-Édouard 24 \$; Terre-Neuve-et-Labrador 21 \$. Des vérifications de l'importance statistique n'ayant pas été effectuées, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on analyse ces chiffres.

Les tableaux 3 et 4 proposent des comparaisons des dépenses de consommation pour quatre activités clés des arts en 2008 : les arts de la scène, les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine, les œuvres d'art, sculptures et autres articles de décoration, et les livres.

Les dépenses par personne pour les spectacles sur scène sont les plus élevées en Saskatchewan (51 \$), suivie du Manitoba, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (47 \$ chacun).

Quant aux dépenses par personne pour les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine, l'Alberta se classe premier (21 \$), suivie de l'Ontario (17 \$) et de la Colombie-Britannique (16 \$).

Tableau 3 : Dépenses de consommation par personne pour des spectacles sur scène et des droits d'entrée aux musées et activités du patrimoine au Canada et par province, 2008					
Juridiction	Spectacles sur scène	Classement		Entrée aux musées et patrimoine	Classement
Colombie-Britannique	47 \$	2		16 \$	3
Alberta	45 \$	5		21 \$	1
Saskatchewan	51 \$	1		14 \$	4
Manitoba	47 \$	2		14 \$	4
Ontario	47 \$	2		17 \$	2
Québec	38 \$	6		13 \$	6
Nouveau-Brunswick	30 \$	9		10 \$	8
Nouvelle-Écosse	31 \$	8		12 \$	7
Île-du-Prince-Édouard	34 \$	7		9 \$	9
Terre-Neuve-et-Labrador	28 \$	10		9 \$	9
Canada	44 \$			16 \$	

Le tableau 4 présente les dépenses par personne pour des œuvres d'art, des sculptures et les autres articles décoratifs. Ces dépenses étaient les plus élevées en Alberta (43 \$), puis en Colombie-Britannique (38 \$) et en Ontario (33 \$).

L'Alberta se classe premier (52 \$) au chapitre des dépenses pour des livres, suivie de la Colombie-Britannique (47 \$) et du Manitoba (42 \$).

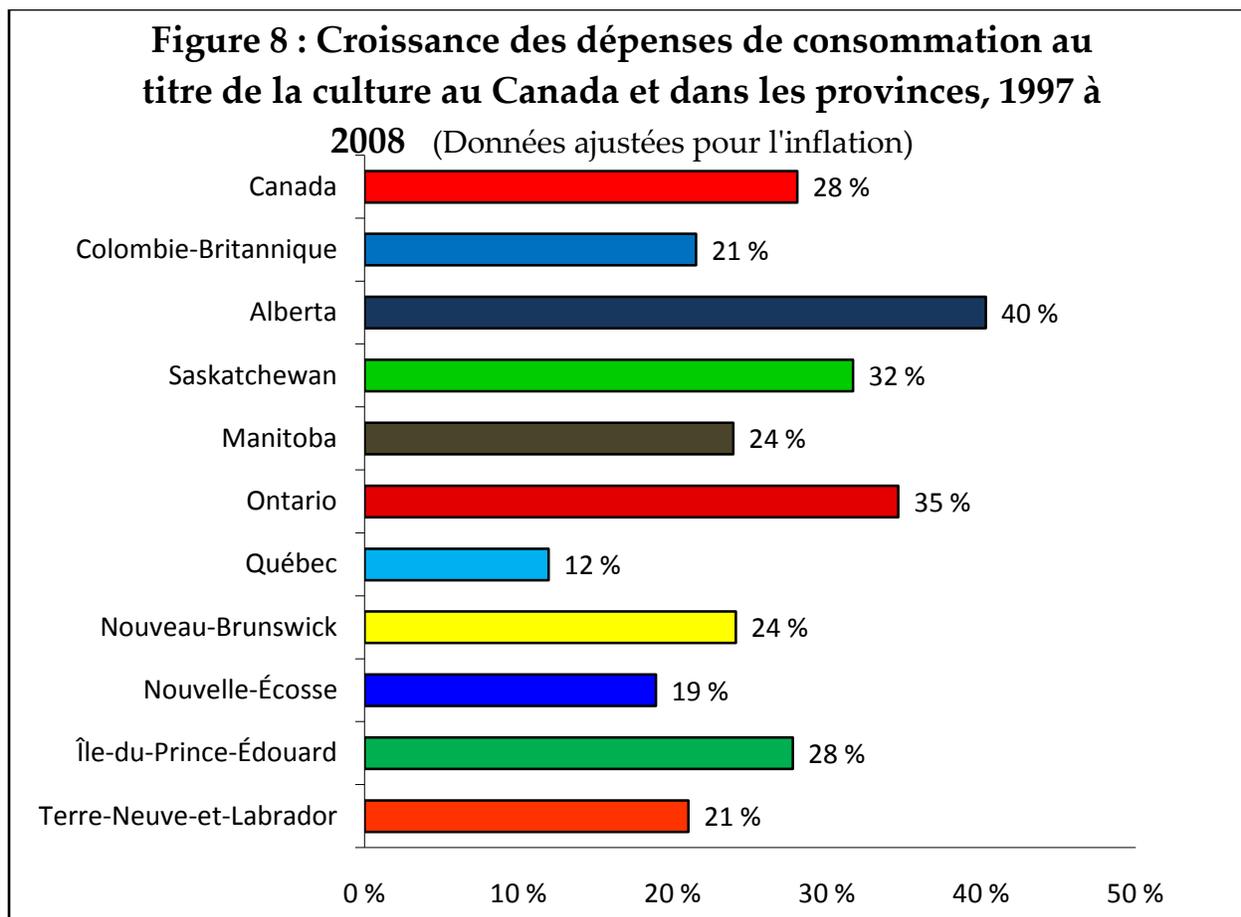
Tableau 4 : Dépenses de consommation par personne pour des œuvres d'art, gravures et autres articles décoratifs et des livres au Canada et par province, 2008					
Juridiction	Œuvres d'art, sculptures et autres articles décoratifs	Classement		Livres (à l'exclusion des livres scolaires)	Classement
Colombie-Britannique	38 \$	2		47 \$	2
Alberta	43 \$	1		52 \$	1
Saskatchewan	27 \$	4		40 \$	6
Manitoba	21 \$	7		42 \$	3
Ontario	33 \$	3		41 \$	T4
Québec	12 \$	10		41 \$	T4
Nouveau-Brunswick	20 \$	8		36 \$	T7
Nouvelle-Écosse	26 \$	5		35 \$	9
Île-du-Prince-Édouard	14 \$	9		36 \$	T7
Terre-Neuve-et-Labrador	24 \$	6		31 \$	10
Canada	29 \$			43 \$	

Évolution des dépenses culturelles par province entre 1997 et 2008

La figure 8 propose le taux de croissance des 10 provinces et du Canada. Après réajustement pour l'inflation, c'est en Alberta que les dépenses de consommation ont progressé le plus entre 1997 et 2008, tant pour les biens et services culturels que pour l'ensemble des biens et services. Les dépenses culturelles des consommateurs ont augmenté de 40 %, passant de 2,4 milliards en 1997 (après réajustement pour l'inflation) à 3,3 milliards en 2008. Ce taux élevé de croissance est néanmoins inférieur à la croissance de 69 % de l'ensemble des dépenses de consommation en Alberta au cours de cette période.

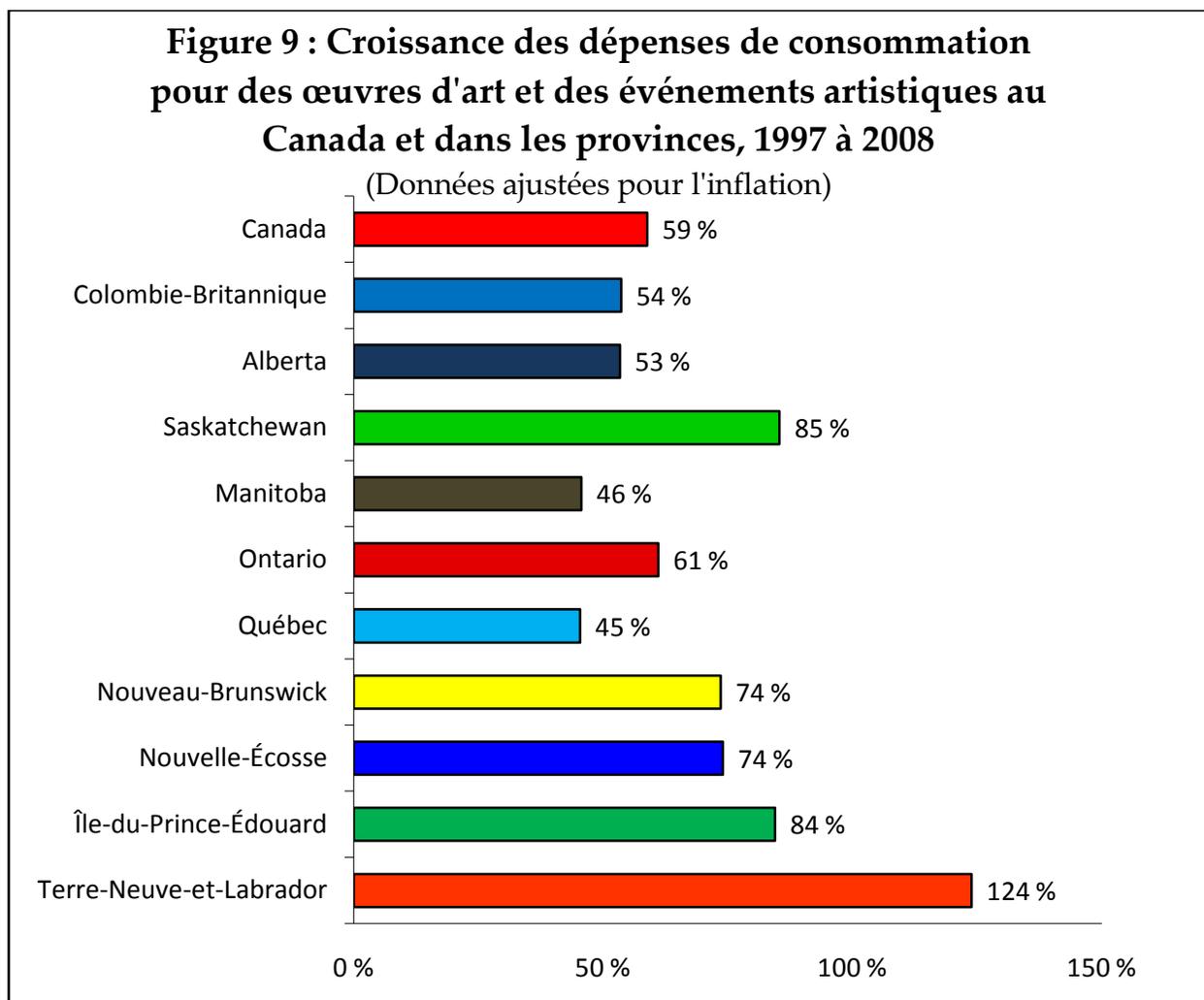
C'est en Alberta que les dépenses de consommation ont augmenté le plus entre 1997 et 2008, progressant de 40 % pour les biens et services culturels et de 69 % pour l'ensemble des biens et services, après réajustement pour l'inflation.

La croissance de 35 % des dépenses culturelles des consommateurs classe l'Ontario au deuxième rang parmi les provinces. La seule autre province au-dessus de la moyenne nationale (28 %) est la Saskatchewan, où ces dépenses ont augmenté de 32 %. À l'Île-du-Prince-Édouard, l'augmentation entre 1997 et 2008 est égale à la moyenne canadienne (28 %).



Au Canada, la croissance des dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques entre 1997 et 2008 (59 %) a été supérieure à celles de toutes les autres catégories de dépenses culturelles. Comme l'indique la figure 9, la croissance de ces dépenses a beaucoup varié entre les provinces.

- Entre 1997 et 2008, la croissance la plus forte des dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques a eu lieu à Terre-Neuve-et-Labrador (124 %, soit plus de deux fois la moyenne canadienne de 59 %).
- La Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard ont connu des taux de croissance significatifs (85 % et 84 % respectivement).
- Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, les dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques ont augmenté de 74 %.
- La seule autre province à avoir connu une croissance supérieure à la moyenne canadienne (59 %) est l'Ontario, où ces dépenses ont progressé de 61 %.



Tel qu'indiqué précédemment, l'augmentation de 28 % des dépenses culturelles au Canada était inférieure à l'augmentation de 37 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services entre 1997 et 2008. De fait, seule la Saskatchewan a connu une augmentation légèrement supérieure des dépenses pour des biens et services culturels (32 %) que pour l'ensemble des biens et services (31 %). Les neuf autres provinces ont connu des augmentations inférieures ou égales à l'augmentation du total des dépenses de consommation :

- Colombie-Britannique : augmentation de 21 % des dépenses culturelles, 35 % du total des dépenses de consommation.
- Alberta : augmentation de 40 % des dépenses culturelles, 69 % du total des dépenses de consommation.
- Manitoba : augmentation de 24 % des dépenses culturelles, 25 % du total des dépenses de consommation.
- Ontario : augmentation de 35 % des dépenses culturelles et du total des dépenses de consommation.
- Québec : augmentation de 12 % des dépenses culturelles, 31 % du total des dépenses de consommation.
- Nouveau-Brunswick : augmentation de 24 % des dépenses culturelles, 27 % du total des dépenses de consommation.
- Nouvelle-Écosse : augmentation de 19 % des dépenses culturelles, 29 % du total des dépenses de consommation.
- Île-du-Prince-Édouard : augmentation de 28 % des dépenses culturelles et du total des dépenses de consommation.
- Terre-Neuve-et-Labrador : augmentation de 21 % des dépenses culturelles, 31 % du total des dépenses de consommation.

Le tableau 5 propose des données au sujet de l'évolution des dépenses par personne au chapitre de la culture entre 1997 et 2008. Au cours de cette période, les dépenses par personne pour la culture ont augmenté dans toutes les juridictions. L'Alberta demeure au haut du classement, mais la Saskatchewan est passée de la sixième position en 1997 à la deuxième en 2008. Les autres classements ont peu changé à l'exception du Québec qui est passé de la cinquième position en 1997 à la dixième en 2008.

Tableau 5 : Évolution des dépenses culturelles par personne au Canada et par province, 1997 à 2008					
Juridiction	Dépenses culturelles par personne en 1997	Dépenses culturelles par personne en 2008		Classement en 1997	Classement en 2008
Colombie-Britannique	827 \$	869 \$		2	4
Alberta	880 \$	963 \$		1	1
Saskatchewan	690 \$	905 \$		6	2
Manitoba	729 \$	844 \$		4	5
Ontario	770 \$	880 \$		3	3
Québec	694 \$	716 \$		5	10
Nouveau-Brunswick	609 \$	747 \$		9	8
Nouvelle-Écosse	669 \$	794 \$		7	6
Île-du-Prince-Édouard	624 \$	767 \$		8	7
Terre-Neuve-et-Labrador	563 \$	733 \$		10	9
Canada	751 \$	841 \$			

Comparaisons locales³⁹

Cette section décrit brièvement les niveaux des dépenses de consommation au titre de la culture dans 12 régions métropolitaines du Canada. L'expression « régions métropolitaines » désigne les frontières des régions métropolitaines de recensement telles que définies par Statistique Canada et non les frontières municipales. La section subséquente propose plus de détails au sujet des dépenses culturelles dans les provinces et les 12 régions métropolitaines⁴⁰.

Parmi les 12 régions métropolitaines, c'est à Calgary et Saskatoon que l'on dépense le plus par personne pour des biens et services culturels.

Le tableau 6 compare deux indicateurs de dépenses culturelles dans 12 régions métropolitaines du Canada : les dépenses culturelles par personne⁴¹ et les dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques par personne⁴². En ce qui a trait aux dépenses par personne pour les biens et services culturels, Calgary se classe premier (1 020 \$), suivie de Saskatoon (1 000 \$), Regina (993 \$) et St. John's (977 \$). En ce qui a trait aux dépenses par personne pour les œuvres d'art et les événements culturels, Saskatoon se classe premier (140 \$), suivie de Calgary (130 \$), Edmonton (124 \$), St. John's (\$123) et Toronto (\$116).

³⁹ Dans certains cas, le montant dépensé pour des éléments particuliers dans une région métropolitaine a été supprimé par Statistique Canada à cause d'une erreur d'échantillonnage. Hill Stratégies a estimé les dépenses de consommation dans les régions où cette suppression a eu lieu en utilisant la moyenne provinciale pour les éléments individuels. À quelques exceptions près, les montants estimatifs dans les régions métropolitaines représentent moins de 2 % du total des dépenses culturelles. Les pourcentages de dépenses culturelles dans chaque région métropolitaine qui ont été estimés en utilisant les données provinciales sont : Vancouver 0,8 %; Edmonton 3,3 %; Calgary 4,8 %; Saskatoon 1,9 %; Regina 7,8 %; Winnipeg 1,5 %; Toronto 0,7 %; Montréal 0,9 %; Saint John 7,5 %; Halifax 1,5 %; Charlottetown 1,6 % et St. John's 2,0 %. Les éléments le plus souvent imputés au niveau local sont les « antiquités » et la « location de divertissements à domicile, d'ordinateurs et de matériel de communication et d'autres services ». Lorsqu'il n'y a pas de données provinciales pour ces éléments, les données canadiennes ont été utilisées.

⁴⁰ Dans les ensembles de données précédents, Statistique Canada avait fourni des données au sujet de 15 régions métropolitaines. Malheureusement, Québec, Ottawa et Victoria ne figurent pas dans les ensembles de données de 2008 parce que les données de ces régions métropolitaines ne sont pas fiables.

⁴¹ Des variations statistiques ont été estimées pour chaque région métropolitaine. Dix-neuf fois sur vingt, les montants déclarés des dépenses de consommation globales par personne sont dans les marges d'erreur suivantes : Canada 71 \$; Vancouver 200 \$; Edmonton 331 \$; Calgary 388 \$; Saskatoon 353 \$; Regina 306 \$; Winnipeg 183 \$; Toronto 214 \$; Montréal 156 \$; Saint John 341 \$; Halifax 231 \$; Charlottetown 287 \$; et St. John's 277 \$. Des vérifications de l'importance statistique n'ayant pas été effectuées, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on analyse ces chiffres.

⁴² Cette catégorie comprend les dépenses de consommation pour les spectacles sur scène, les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine, des œuvres d'art, des sculptures et d'autres articles de décoration ainsi que des antiquités. Les variations statistiques ont été estimées pour chaque région métropolitaine. Dix-neuf fois sur vingt, les montants déclarés des dépenses de consommation par personne pour les œuvres d'art et les événements artistiques sont dans les marges d'erreur suivantes : Canada 14 \$; Vancouver 38 \$; Edmonton 68 \$; Calgary 59 \$; Saskatoon 57 \$; Regina 32 \$; Winnipeg 33 \$; Toronto 49 \$; Montréal 20 \$; Saint John 54 \$; Halifax 37 \$; Charlottetown 34 \$; et St. John's 47 \$. Des vérifications de l'importance statistique n'ayant pas été effectuées, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on analyse ces chiffres.

Tableau 6 : Dépenses culturelles et dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques par personne au Canada et dans 12 régions métropolitaines, 2008

Juridiction	Biens et services culturels	Classement		Œuvres d'art et événements artistiques	Classement
Vancouver	795 \$	11		105 \$	6
Edmonton	933 \$	5		124 \$	3
Calgary	1 020 \$	1		130 \$	2
Saskatoon	1 000 \$	2		140 \$	1
Regina	993 \$	3		105 \$	7
Winnipeg	841 \$	10		92 \$	9
Toronto	868 \$	7		116 \$	5
Montréal	722 \$	12		78 \$	11
Saint John	846 \$	9		83 \$	10
Halifax	906 \$	6		103 \$	8
Charlottetown	856 \$	8		74 \$	12
St. John's	977 \$	4		123 \$	4
Canada	841 \$			94 \$	

Les dépenses culturelles sont généralement, mais pas toujours, plus élevées dans les régions métropolitaines que dans les autres régions d'une province. Parmi les 12 régions métropolitaines, huit ont un niveau de dépenses culturelles par personne supérieur au niveau provincial.

Profils des dépenses culturelles par province et région métropolitaine

Colombie-Britannique

Les résidents de la Colombie-Britannique ont dépensé 3,8 milliards de dollars pour des biens et services culturels en 2008, soit 2,9 % du total des dépenses de consommation de cette province. Ces 3,8 milliards dépensés pour la culture sont plus de quatre fois supérieurs aux 920 millions de dollars dépensés au titre de la culture en Colombie-Britannique par tous les paliers de gouvernement en 2007-2008. Si l'on examine les dépenses culturelles par personne, les résidents de la Colombie-Britannique arrivent au quatrième rang des provinces avec 869 \$⁴³.

Les dépenses pour le matériel et les services de divertissements à domicile représentent plus de la moitié des dépenses culturelles, soit 2,1 milliards de dollars (57 %). Le matériel de lecture arrive en deuxième position, avec 630 millions de dollars en 2008 (17 %). Les gens de la Colombie-Britannique ont dépensé 470 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (12 %) et 250 millions pour du matériel et des services photographiques en 2008 (7 %). Ils ont consacré à peu près le même montant pour le matériel d'artistes et des instruments de musique ainsi que pour les droits d'entrée au cinéma (160 millions, ou 4 % des dépenses culturelles).

Les résidents de la Colombie-Britannique ont dépensé deux fois plus pour des spectacles sur scène (200 millions de dollars) que pour les événements sportifs (100 millions) en 2008. De plus, plus de deux fois plus de ménages de cette province ont dépensé de l'argent pour des spectacles sur scène (41 % des ménages) que pour des événements sportifs (19 %). Ils ont également dépensé 210 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 71 millions pour les droits d'entrée aux musées et à des activités du patrimoine en 2008.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses pour des biens et services culturels des résidents de la Colombie-Britannique ont augmenté de 21 % entre 1997 et 2008, ce qui est inférieur à l'augmentation de 35 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services au cours de cette même période. La catégorie de dépenses culturelles qui a augmenté le plus est celle des œuvres d'art et des événements artistiques, qui a progressé de 54 % entre 1997 et 2008. Les autres catégories qui ont connu des augmentations sont les divertissements à domicile (37 %), les droits d'entrée au cinéma (14 %) et le matériel de lecture (3 %). Les dépenses pour le matériel d'artiste et les instruments de musique ont reculé de 16 %, tandis que celle pour le matériel et des services photographiques ont baissé de 18 % en Colombie-Britannique⁴⁴.

⁴³ En 2008, 1 134 des 1 789 ménages admissibles en Colombie-Britannique ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse de 63,4 %.

⁴⁴ Ces chiffres ont été ajustés pour un taux d'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

Si l'on examine les dépenses culturelles par personne, les résidents de Vancouver (795 \$ par personne) se classent onzièmes parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Les dépenses culturelles ont totalisé 1,8 milliard de dollars à Vancouver en 2008, soit 49 % du total provincial. Les dépenses culturelles des résidents de cette ville comprennent 1,0 milliard pour les divertissements à domicile (55 % du total), 310 millions pour du matériel de lecture (17 %), 250 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (13 %), 120 millions pour du matériel et des services photographiques (7 %), 100 millions pour des droits d'entrée au cinéma (5 %), et 63 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (3 %). Ils ont également dépensé 120 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et des événements artistiques) en 2008.

Alberta

Les résidents de l'Alberta ont dépensé 3,3 milliards de dollars pour des biens et services culturels en 2008, soit 2,8 % du total des dépenses de consommation dans leur province. Ce montant est plus de quatre fois supérieur aux 810 millions de dollars dépensés au titre de la culture par tous les paliers de gouvernement en Alberta en 2007-2008. Si l'on examine les dépenses par personne, les dépenses culturelles en Alberta sont les plus élevées de toutes les provinces à 969 \$. De fait, les dépenses par personne en Alberta sont les plus élevées de toutes les provinces dans cinq des six catégories de dépenses culturelles : œuvres d'art et événements artistiques, matériel d'artistes et instruments de musique, droits d'entrée au cinéma, matériels et services photographiques, et matériel de lecture⁴⁵.

Plus de la moitié des dépenses culturelles des Albertains sont consacrées au matériel et aux services de divertissements à domicile (1,8 milliard de dollars, ou 55 % du total des dépenses culturelles). Le matériel de lecture est la deuxième catégorie de dépenses culturelles la plus élevée, totalisant 550 millions en 2008 (16 %). Les dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques (400 millions, ou 12 %) sont plus élevées que les dépenses pour le matériel et les services photographiques (250 millions, ou 7 %). Les résidents de l'Alberta ont dépensé environ 180 millions de dollars pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (5 %) et 160 millions pour des droits d'entrée au cinéma (5 %).

Les résidents de l'Alberta ont dépensé 65 % plus pour des spectacles sur scène (150 millions de dollars) que pour des événements sportifs (96 millions) en 2008. De plus, beaucoup plus de ménages de l'Alberta ont dépensé pour des spectacles sur scène (37 % des ménages) que pour des événements sportifs (22 %) en 2008. Les Albertains ont également dépensé 180 millions de dollars pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 74 millions pour les droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine en 2008.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses des Albertains pour des biens et services culturels ont augmenté de 40 % entre 1997 et 2008, la plus forte augmentation parmi les 10

⁴⁵ En 2008, 870 des 1 521 ménages admissibles de l'Alberta ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse 57,2 %.

provinces, tout en étant inférieur à l'augmentation de 69 % des dépenses de consommation pour l'ensemble des biens et services en Alberta au cours de cette même période. La catégorie de dépenses culturelles à avoir connu la plus forte augmentation est celle des divertissements à domicile, qui ont augmenté de 56 % entre 1997 et 2008. Les dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques ont augmenté de 53 %, celles pour les droits d'entrée au cinéma de 50 % et celles pour le matériel d'artistes et les instruments de musique de 34 %. Les dépenses pour du matériel et les services photographiques ont progressé de 17 %, tandis que celle pour le matériel de lecture ont augmenté de 11 %⁴⁶.

Les résidents de Calgary ont dépensé 1 020 \$ chacun pour des biens et services culturels en 2008, soit le montant le plus élevé des 12 régions métropolitaines du Canada. Le total des dépenses culturelles était de 1,1 milliard de dollars en 2008, ce qui comprend 610 millions pour les divertissements à domicile (54 %), 200 millions pour le matériel de lecture (18 %), 150 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (13 %), 110 millions pour du matériel et des services photographiques (9 %), 57 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (5 %) et 54 millions pour des droits d'entrée au cinéma (5 %). Les résidents de cette ville ont dépensé 55 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et événements artistiques) en 2008.

À Edmonton, les dépenses par personne pour des biens et services culturels se sont élevées à 933 \$ en 2008, classant la capitale provinciale au cinquième rang des 12 régions métropolitaines. Le total des dépenses culturelles s'est élevé à 980 millions de dollars en 2008, ce qui comprend 510 millions pour les divertissements à domicile (52 %), 170 millions pour du matériel de lecture (18 %), 140 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (14 %), 72 millions pour du matériel et des services photographiques (7 %), 67 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (7 %), et 55 millions pour des droits d'entrée au cinéma (6 %). Les gens d'Edmonton ont dépensé 63 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et événements artistiques) en 2008.

Saskatchewan

Les gens de la Saskatchewan ont dépensé 850 millions de dollars pour des biens et services culturels en 2008, ce qui correspond à 3,2 % du total des dépenses de consommation de cette province. Les 850 millions en dépenses de consommation pour la culture sont trois fois plus élevées que les 280 millions dépensés au titre de la culture en Saskatchewan par tous les paliers de gouvernement en 2007-2008. Si l'on examine les dépenses culturelles par personne, les 905 \$ des résidents de la Saskatchewan classent cette province au deuxième rang des provinces canadiennes⁴⁷.

⁴⁶ Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

⁴⁷ En 2008, 986 des 1 453 ménages admissibles de la Saskatchewan ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse de 67,9 %.

Les dépenses pour le matériel et les services de divertissements à domicile représentent beaucoup plus de la moitié des dépenses culturelles (510 millions de dollars, ou 60 % du total des dépenses culturelles). Le matériel de lecture arrive en deuxième place, s'élevant à 130 millions (15 %). Les dépenses pour les œuvres d'art et événements artistiques (94 millions, ou 11 %) sont plus élevées que celles pour le matériel et les services photographiques (51 millions, ou 6 %). Les résidents de la Saskatchewan ont dépensé environ 42 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (5 %) et 32 millions pour des droits d'entrée au cinéma (4 %) en 2008.

Les gens de cette province ont dépensé 62 % de plus pour des spectacles sur scène (49 millions) que pour des événements sportifs (29 millions) en 2008. De plus, beaucoup plus de ménages de la Saskatchewan déclarent avoir dépensé pour des spectacles sur scène (43 % des ménages) que pour des événements sportifs (27 %). On a également dépensé 38 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 13 millions pour les droits d'entrée au cinéma et à des activités du patrimoine en 2008.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses des résidents de la Saskatchewan pour des biens et services culturels ont progressé de 32 % entre 1997 et 2008, ce qui est essentiellement le même que l'augmentation de 31 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services dans cette province au cours de cette période. La plus forte augmentation parmi les catégories de dépenses culturelles a été enregistrée pour les œuvres d'art et les événements artistiques, qui ont augmenté de 85 % entre 1997 et 2008. Puis ont suivi les dépenses pour les divertissements à domicile (49 %), les droits d'entrée au cinéma (43 %), et le matériel d'artistes et les instruments de musique (34 %). Les dépenses pour le matériel de lecture ont reculé de 5 %, tandis que celles pour le matériel et les services photographiques ont baissé de 22 %⁴⁸.

Les gens de Saskatoon ont dépensé 1 000 \$ chacun pour des éléments culturels en 2008, classant la ville deuxième parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Les dépenses culturelles ont atteint un total de 240 millions de dollars à Saskatoon en 2008, ce qui comprend 130 millions (54 %) pour les divertissements à domicile, 43 millions pour le matériel de lecture (18 %), 34 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (14 %), 15 millions pour du matériel et des services photographiques (6 %), 14 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (6 %), et 9 millions pour des droits d'entrée au cinéma (4 %). Ils ont également dépensé 20 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et événements artistiques) en 2008.

Les résidents de Régina ont dépensé 993 \$ chacun pour des biens et services culturels en 2008, classant cette ville troisième parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Le total des dépenses culturelles était de 290 millions à Régina en 2008, ce qui comprend 120 millions de dollars pour les divertissements à domicile (65 %), 30 millions pour le matériel de lecture (16 %), 22 millions pour les œuvres d'art et des événements artistiques (11 %), 11 millions pour les

⁴⁸ Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

droits d'entrée au cinéma (6 %), 11 millions pour le matériel et des services photographiques (6 %), les 8 millions pour le matériel d'artistes et les instruments de musique (4 %). Ils ont dépensé 10 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et événements artistiques) en 2008.

Manitoba

Les résidents du Manitoba ont dépensé 930 millions de dollars pour des biens et services culturels en 2008, ce qui correspond à 3,2 % du total des dépenses de consommation dans cette province. Ces 930 millions sont environ trois fois plus que les 320 millions dépensés au titre de la culture par tous les paliers de gouvernement au Manitoba en 2007-2008. Si l'on examine les dépenses par personne, les dépenses culturelles des résidents du Manitoba se classent cinquième au pays, à 844 \$⁴⁹.

Les activités à domicile, y compris les divertissements à domicile et la lecture, représentent environ trois quarts des dépenses culturelles des Manitobains. Plus de la moitié de leurs dépenses culturelles vont pour du matériel et des services de divertissements à domicile (550 millions de dollars, ou 59 % du total). Le matériel de lecture arrive deuxième avec 160 millions (18 %). Les dépenses pour les œuvres d'art et les événements artistiques (98 millions, ou 11 %) sont plus élevées que celles pour le matériel et les services photographiques (65 millions, ou 7 %). Les Manitobains ont dépensé 36 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (5 %), soit le même montant que pour des droits d'entrée au cinéma.

Les dépenses pour des spectacles sur scène (53 millions de dollars) étaient environ le double du montant dépensé pour des événements sportifs (29 millions) en 2008. De plus, beaucoup plus de ménages du Manitoba ont dépensé pour des spectacles sur scène (37 % des ménages) que pour des événements sportifs (23 %). Les Manitobains ont également dépensé 47 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 15 millions pour des droits d'entrées aux musées et aux activités du patrimoine en 2008.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses pour des biens et services culturels des résidents du Manitoba ont augmenté de 24 % entre 1997 et 2008, soit à peu près autant que l'augmentation de 25 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services au Manitoba au cours de cette période. La catégorie à avoir connu la plus forte augmentation est celle des œuvres d'art et des événements artistiques, qui a progressé de 46 % entre 1997 et 2008. Les divertissements à domicile (39 %) et les droits d'entrée au cinéma (21 %) sont les autres catégories à avoir connu une forte augmentation. Les dépenses pour le matériel de lecture ont augmenté de 3 % entre 1997 et 2008. Celles pour le matériel d'artistes et les instruments de

⁴⁹ En 2008, 918 des 1 479 ménages admissibles du Manitoba ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse de 62,1 %.

musique ont reculé de 1 %, tandis que celles pour le matériel et les services photographiques ont connu une baisse de 3 %⁵⁰.

Si l'on examine dépense par personne, les dépenses culturelles des résidents de Winnipeg (841 \$) se classent dixièmes parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Le total des dépenses culturelles était de 590 millions de dollars à Winnipeg en 2008, ce qui comprend 340 millions pour les divertissements à domicile (58 %), 110 millions pour le matériel de lecture (19 %), 66 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (11 %), 40 millions pour le matériel et les services photographiques (7 %), 27 millions pour les droits d'entrée au cinéma (5 %), et 16 millions pour le matériel d'artistes et les instruments de musique (3 %). Les résidents de Winnipeg ont dépensé 37 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et événements artistiques) en 2008.

Ontario

Les Ontariens ont dépensé 11,0 milliards de dollars pour des biens et services culturels en 2008, soit 41 % du total canadien. Les dépenses culturelles représentent 3,0 % du total des dépenses de consommation de cette province. Les 11,0 milliards de dépenses de consommation au titre de la culture sont environ trois fois et demie plus que les 3,2 milliards dépensés au titre de la culture par tous les paliers de gouvernement en Ontario en 2007-2008. À 880 \$ par résident, les dépenses culturelles par personne classent les Ontariens troisièmes parmi les provinces⁵¹.

Les dépenses pour le matériel et les services de divertissements à domicile représentent plus de la moitié des dépenses culturelles en Ontario (6,3 milliards de dollars, ou 57 %). Le matériel de lecture arrive deuxième avec 2,0 milliards (18 %), suivi des œuvres d'art et événements artistiques (1,3 milliard, ou 12 %). Les Ontariens ont dépensé 760 millions pour du matériel et des services photographiques (7 %), 520 millions pour des droits d'entrée au cinéma (5 %) et 360 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (3 %).

Les résidents de cette province ont dépensé plus de deux fois plus pour des spectacles sur scène (600 millions de dollars) que pour des événements sportifs (280 millions) en 2008. Plus de deux fois plus de ménages de l'Ontario ont consacré des dépenses à des spectacles sur scène (37 % des ménages) qu'à des événements sportifs (17 %). Les Ontariens ont également dépensé 530 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 210 millions pour les droits d'entrées aux musées et aux activités du patrimoine en 2000.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses pour des biens et services culturels des résidents de l'Ontario ont augmenté de 35 % entre 1997 et 2008, la deuxième plus forte augmentation parmi les provinces, égale à l'augmentation de 35 % des dépenses pour

⁵⁰ Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

⁵¹ En 2008, 1 352 des 2 338 ménages admissibles en Ontario ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse 57,8 %.

l'ensemble des biens et services en Ontario au cours de cette période. Les œuvres d'art et les événements artistiques sont la catégorie de dépenses culturelles qui a le plus augmenté, progressant de 61 % entre 1997 et 2008. Les dépenses dans deux autres catégories ont aussi beaucoup augmenté : les divertissements à domicile (56 %) et les droits d'entrée au cinéma (30 %). Les dépenses pour le matériel de lecture ont augmenté de 5 %, ce qui est égal à l'augmentation des dépenses pour le matériel et des services photographiques. Les dépenses pour le matériel d'artistes et les instruments de musique ont baissé de 14 %⁵².

À Toronto, les dépenses culturelles par personne (868 \$) classent la capitale ontarienne au septième rang des 12 régions métropolitaines. Le total des dépenses culturelles de cette ville s'est élevé à 4,8 milliards de dollars en 2008, ce qui correspond à 43 % du total de l'Ontario et à 18 % du total du Canada. Les dépenses culturelles des Torontois comprennent 2,6 milliards de dollars pour les divertissements à domicile (54 %), 860 millions pour du matériel de lecture (18 %), 650 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (13 %), 370 millions pour du matériel et des services photographiques (8 %), 260 millions pour des droits d'entrée au cinéma (5 %), et 130 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (3 %). Les résidents de Toronto ont dépensé 270 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et événements artistiques) en 2008.

Québec

Les Québécois ont dépensé un total de 5,4 milliards de dollars pour des biens et services culturels en 2008, ou 2,7 % du total des dépenses de consommation de cette province, le pourcentage le plus faible de toutes les provinces canadiennes. Les 5,4 milliards de dollars de dépenses de consommation pour la culture sont environ le double des 2,8 milliards consacrés à la culture par tous les paliers de gouvernement au Québec en 2007-2008. C'est le rapport de dépenses consommateurs-gouvernement le plus faible de toutes les provinces. Au niveau des dépenses par personne, les dépenses culturelles des Québécois se classent dernières parmi toutes les provinces à 716 \$ par résident⁵³.

Les dépenses pour les divertissements à domicile (3,1 milliards de dollars) représentent 57 % des dépenses culturelles des Québécois en 2008. Le matériel de lecture se classe deuxième, totalisant 1,1 milliard (ou 20 % du total des dépenses culturelles). Les dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques (530 millions, ou 10 %) sont supérieures à celles pour le matériel et les services photographiques (280 millions, ou 5 %). Les Québécois ont dépensé 230 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (4 %) et le même montant pour les droits d'entrée au cinéma.

⁵² Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

⁵³ En 2008, 1 252 des 1 948 ménages admissibles du Québec ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse de 64,3 %.

Les Québécois ont dépensé environ trois fois et demie plus pour des spectacles sur scène (290 millions de dollars) que pour des événements sportifs (80 millions) en 2008. Pareillement, trois fois plus de ménages du Québec ont dépensé pour des spectacles sur scène (36 % des ménages) que pour des événements sportifs (12 %). Les Québécois ont également dépensé 310 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 100 millions pour les droits d'entrée aux musées et à des activités du patrimoine en 2000.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses pour des biens et services culturels des Québécois ont augmenté de 12 % entre 1997 et 2008, ce qui est nettement inférieur à l'augmentation de 31 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services au cours de cette même période. La catégorie de dépenses culturelles à avoir connu la plus forte augmentation était celle des œuvres d'art et des événements artistiques, qui a progressé de 45 % entre 1997 et 2008. Les autres catégories à avoir connu une forte augmentation sont celles des divertissements à domicile (25 %) et du matériel d'artistes et des instruments de musique (12 %). Les dépenses pour les droits d'entrée au cinéma et pour le matériel et les services photographiques ont reculé de 9 % et celles pour le matériel de lecture, de 10 % entre 1997 et 2008⁵⁴.

Si l'on examinait les dépenses par personne, les dépenses culturelles des Montréalais (722 \$) se classent dernières parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Le total des dépenses culturelles s'est élevé à 2,6 milliards de dollars à Montréal en 2008, ce qui représente la moitié du total du Québec (49 %). Les dépenses culturelles des Montréalais comprennent 1,4 milliard pour les divertissements à domicile (54 %), 560 millions pour le matériel de lecture (21 %), 290 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (11 %), 150 millions pour du matériel et des services photographiques (16 %), 140 millions pour des droits d'entrée au cinéma (5 %), et 120 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (5 %). Ils ont également dépensé 160 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et événements artistiques) en 2008.

Nouveau-Brunswick

Les résidents du Nouveau-Brunswick ont dépensé 540 millions de dollars pour des biens et services culturels en 2008, ce qui est égal à 3,0 % du total des dépenses de consommation dans la province. Ces 540 millions sont environ quatre fois plus que les 150 millions dépensés au titre de la culture par tous les paliers de gouvernement au Nouveau-Brunswick en 2007-2008. Du point de vue des dépenses par personne, les dépenses culturelles des résidents du Nouveau-Brunswick arrivent huitièmes au pays à 747 \$ par résident⁵⁵.

Les divertissements à domicile et le matériel de lecture représentent trois quarts des dépenses culturelles des résidents du Nouveau-Brunswick. Les dépenses pour les divertissements à

⁵⁴ Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

⁵⁵ En 2008, 862 des 1 307 de ménages admissibles au Nouveau-Brunswick ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse de 66,0 %.

domicile ont totalisé 320 millions de dollars en 2008 (60 % du total des dépenses culturelles). Le matériel de lecture arrive deuxième, à 90 millions (17 %), suivi des œuvres d'art et événements artistiques (48 millions, ou 9 %) et du matériel et des services photographiques (31 millions, ou 6 %). Les résidents du Nouveau-Brunswick ont dépensé 29 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (5 %) et 22 millions pour des droits d'entrée au cinéma (4 %).

Les résidents du Nouveau-Brunswick ont dépensé deux fois plus pour des spectacles sur scène (22 millions) que pour des événements sportifs (11 millions) en 2008. Ainsi, deux fois plus de ménages du Nouveau-Brunswick ont dépensé pour des spectacles sur scène (32 % des ménages) que pour des événements sportifs (17 %). Les résidents du Nouveau-Brunswick ont également dépensé 26 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 7 millions pour des droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine en 2008.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses des résidents du Nouveau-Brunswick pour des biens et services culturels ont augmenté de 24 % entre 1997 et 2008, une augmentation semblable à la croissance de 27 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services au cours de cette même période. Les catégories de dépenses culturelles à avoir connu les plus fortes augmentations sont celles des œuvres d'art et des événements artistiques (74 %) et du matériel d'artistes et des instruments de musique (59 %). Les divertissements à domicile et les droits d'entrée au cinéma ont également augmenté (39 % et 30 % respectivement). Les dépenses pour le matériel de lecture ont baissé de 11 % au Nouveau-Brunswick, tandis que celle pour le matériel et des services photographiques ont reculé de 16 %⁵⁶.

Si l'on examine les dépenses culturelles par personne, les résidents de Saint John se classent neuvièmes (846 \$) parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Les dépenses culturelles ont totalisé 98 millions de dollars à Saint John en 2008, ce qui comprend 63 millions pour les divertissements à domicile (64 %), 17 millions pour le matériel de lecture (17 %), 10 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (11 %), 6 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (6 %), 5 millions pour du matériel et des services photographiques (5 %), et 6 millions pour des droits d'entrée au cinéma (6 %). Les résidents de cette ville ont également dépensé 5 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et des événements artistiques) en 2008.

Nouvelle-Écosse

Les résidents de la Nouvelle-Écosse ont dépensé 710 millions de dollars pour des biens et services culturels en 2008. Ceci correspond à 3,0 % du total des dépenses de consommation dans la province. Cette somme est trois fois plus élevée que les 230 millions consacrés à la culture par tous les paliers de gouvernement en Nouvelle-Écosse en 2007-2008. Si l'on examine les dépenses

⁵⁶ Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

par personne, les dépenses culturelles des résidents de la Nouvelle-Écosse se classent sixièmes parmi les provinces canadiennes, à 794 \$ par résident⁵⁷.

Les dépenses pour le matériel et les services de divertissements à domicile représentent beaucoup plus que la moitié des dépenses culturelles (420 millions de dollars, ou 59 % du total des dépenses culturelles). Le matériel de lecture constitue la deuxième catégorie la plus élevée de dépenses, totalisant 120 millions de dollars (17 %). Les dépenses pour les œuvres d'art et les événements artistiques (69 millions, ou 10 %) sont plus élevées que celles pour le matériel et les services photographiques (45 millions, ou 6 %). Les résidents de la Nouvelle-Écosse ont dépensé environ 35 millions pour les droits d'entrée au cinéma (5 %) et 30 millions pour le matériel d'artistes et les instruments de musique (4 %) en 2008.

Les résidents de la Nouvelle-Écosse ont dépensé plus de deux fois plus pour des spectacles sur scène (28 millions) que pour des événements sportifs (12 millions) en 2008. De même, plus de deux fois plus de ménages ont dépensé pour des spectacles sur scène (34 %) que pour des événements sportifs (16 %). Les résidents de cette province ont également dépensé 32 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) ainsi que 11 millions pour les droits d'entrées aux musées et aux activités du patrimoine en 2008.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses des résidents de la Nouvelle-Écosse pour des biens et services culturels ont augmenté de 19 % entre 1997 et 2008, ce qui est inférieur à l'augmentation de 29 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services dans cette province au cours de cette période. La catégorie de dépenses culturelles à avoir connu la plus forte augmentation est celle des œuvres d'art et des événements artistiques, qui a augmenté de 74 % entre 1997 et 2008. Les droits d'entrée au cinéma et les divertissements à domicile ont également connu des augmentations importantes (44 % et 38 %, respectivement). Les dépenses ont diminué dans trois catégories de biens et services culturels : matériels et services photographiques (-1 %), matériel d'artistes et instruments de musique (-14 %) et matériel de lecture (-17 %)⁵⁸.

Les gens de Halifax ont dépensé 906 \$ chacun pour des biens et services culturels en 2008, ce qui les classent sixièmes parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Les dépenses culturelles ont totalisé 340 millions de dollars à Halifax en 2008, ce qui comprend 190 millions pour les divertissements à domicile (56 %), 58 millions pour le matériel de lecture (17 %), 39 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (12 %), 23 millions pour du matériel et des services photographiques (7 %), 19 millions pour des droits d'entrée au cinéma (6 %) et 14 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (4 %). Les résidents de Halifax ont également dépensé 18 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et des événements artistiques) en 2008.

⁵⁷ En 2008, 910 des 1 466 ménages admissibles de la Nouvelle-Écosse ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse de 62,1 %.

⁵⁸ Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

Île-du-Prince-Édouard

Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard ont dépensé un peu plus de 100 millions pour des biens et services culturels en 2008. Ceci correspond à 3,3 % du total des dépenses de consommation dans cette province, le pourcentage le plus élevé parmi toutes les provinces. Ces 100 millions sont deux fois et demie plus élevés que les 42 millions consacrés à la culture par tous les paliers de gouvernement à l'Île-du-Prince-Édouard en 2007-2008. Au niveau des dépenses par personne, les dépenses culturelles des résidents de cette province se classent septièmes parmi toutes les provinces à 767 \$ par résident⁵⁹.

Le matériel et les services de divertissements à domicile constituent plus de la moitié des dépenses culturelles des résidents de cette province (63 millions de dollars, ou 61 %). Le matériel de lecture arrive en deuxième place, avec 20 millions en 2008 (19 % du total des dépenses culturelles). Les dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques (9 millions, ou 8 %) sont plus élevées que celles pour le matériel et les services photographiques (6 millions, ou 6 %). Les dépenses pour les droits d'entrée au cinéma ont totalisé presque 5 millions de dollars (4 %), tandis que celles pour le matériel d'artistes et les instruments de musique ont approché de 4 millions (4 %).

Les résidents de cette province ont consacré 68 % plus à des spectacles sur scène (4,7 millions de dollars) qu'à des événements sportifs (2,8 millions) en 2008. De plus, beaucoup plus de ménages de l'Île-du-Prince-Édouard ont dépensé pour des spectacles sur scène (41 % des ménages) que pour des événements sportifs (24 %). Les résidents de la plus petite province du Canada ont également dépensé 4,9 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 1,2 million pour des droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine en 2008.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses pour des biens et services culturels des résidents de cette province ont augmenté de 28 % entre 1997 et 2008, soit exactement autant que les dépenses pour l'ensemble des biens et services dans cette province au cours de la même période. La catégorie de dépenses culturelles à avoir connu la plus forte augmentation est celle des œuvres d'art et des événements artistiques, qui a progressé de 84 % entre 1997 et 2008. Les autres catégories à avoir connu une augmentation sont celles des divertissements à domicile (49 %), du matériel d'artistes et des instruments de musique (26 %) et des droits d'entrée au cinéma (17 %). Les dépenses pour le matériel de lecture ont reculé de 3 %, tandis que celles pour le matériel et les services photographiques ont baissé de 17 %⁶⁰.

Si l'on examine les dépenses par personne, les dépenses culturelles des résidents de Charlottetown (856 \$) se classent huitièmes parmi les 12 régions métropolitaines au Canada. Les

⁵⁹ En 2008, 536 des 786 ménages admissibles de l'Île-du-Prince-Édouard ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse 68,2 %.

⁶⁰ Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.

dépenses culturelles ont totalisé 69 millions de dollars à Charlottetown en 2008, ce qui comprend 43 millions pour les divertissements à domicile (62 %), 13 millions pour le matériel de lecture (18 %), 6 millions pour les œuvres d'art et les événements artistiques (9 %), presque 4 millions pour le matériel et les services photographiques (5 %), presque 4 millions pour les droits d'entrée au cinéma (5 %), et presque 2 millions pour le matériel d'artistes et les instruments de musique (2 %). Les résidents de Charlottetown ont également dépensé plus de 3 millions de dollars pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et des événements artistiques) en 2008.

Terre-Neuve-et-Labrador

Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont dépensé 360 millions de dollars pour des biens et services culturels en 2008, ce qui correspond à 3,1 % du total des dépenses de consommation dans cette province. Ces 360 millions sont trois fois plus élevés que les 120 millions consacrés à la culture par tous les paliers de gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador en 2007-2008. Les dépenses culturelles par personne dans cette province se classent neuvièmes parmi les 10 provinces à 733 \$ par résident⁶¹.

Les divertissements à domicile et le matériel de lecture représentent environ trois quarts des dépenses culturelles des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador. Les dépenses pour les divertissements à domicile ont totalisé 230 millions en 2008 (63 % du total des dépenses culturelles). Le matériel de lecture se classe deuxième avec 54 millions (15 %). Les dépenses pour des œuvres d'art et des événements artistiques (34 millions, ou 9 %) sont plus élevées que celles pour le matériel et les services photographiques (25 millions, ou 7 %). Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont dépensé 14 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (4 %) et 13 millions pour des droits d'entrée au cinéma (4 %).

Les résidents de cette province ont dépensé presque trois fois plus pour des spectacles sur scène (14 millions de dollars) que pour des événements sportifs (5 millions) en 2008. Plus de deux fois plus de ménages de cette province ont dépensé pour des spectacles sur scène (29 % des ménages) que pour des événements sportifs (12 %). Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont également dépensé 16 millions pour des livres (à l'exclusion des livres scolaires) et 4,5 millions pour des droits d'entrée aux musées et aux activités du patrimoine en 2008.

Après réajustement pour l'inflation, les dépenses pour les biens et services culturels des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont augmenté de 21 % entre 1997 et 2008, ce qui est inférieur à l'augmentation de 31 % des dépenses pour l'ensemble des biens et services au cours de cette même période. La catégorie de dépenses culturelles qui a connu la plus forte augmentation est celle des œuvres d'art et des événements artistiques, qui a plus que doublé (augmentation de 124 %) entre 1997 et 2008. Les autres catégories à avoir connu de fortes augmentations sont les droits d'entrée au cinéma (42 %) et les divertissements à domicile (41 %).

⁶¹ En 2008, 967 des 1 356 ménages admissibles à Terre-Neuve-et-Labrador ont répondu à l'Enquête, soit un taux de réponse de 71,3 %.

Les dépenses pour le matériel et les services photographiques ont progressé de 8 %. Les dépenses pour le matériel d'artistes et les instruments de musique ont baissé de 23 %, tandis que celles pour le matériel de lecture ont reculé de 25 %⁶².

Si l'on examine les dépenses par personne, les dépenses culturelles des résidents de St. John's (977 \$) se classent quatrièmes parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Les dépenses culturelles ont totalisé 180 millions de dollars à St. John's en 2008, ce qui comprend 96 millions pour les divertissements à domicile (54 %), 30 millions pour le matériel de lecture (17 %), 23 millions pour des œuvres d'art et des événements artistiques (13 %), 13 millions pour du matériel et des services photographiques (7 %), 11 millions pour des droits d'entrée au cinéma (6 %), et presque 8 millions pour du matériel d'artistes et des instruments de musique (4 %). Les résidents de St. John's ont également dépensé 10 millions pour des spectacles sur scène (un élément de la catégorie des œuvres d'art et des événements artistiques) en 2008.

⁶² Ces chiffres ont été ajustés pour l'inflation de 26 % entre 1997 et 2008. L'analyse ne tient pas compte de la croissance de la population.